

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



48-76-3H2



TNR 7082 B/0 7644-11:1





PRINSE DE TEROUANE

R T

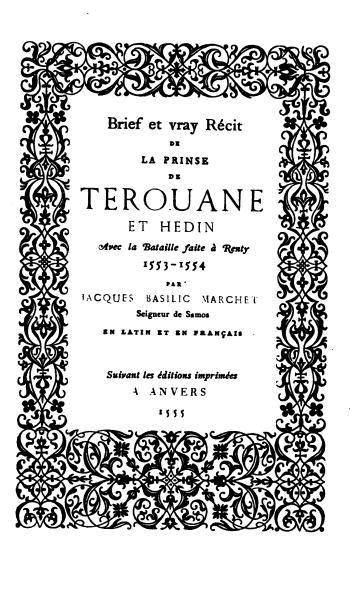
HEDIN

Se vend

CHEZ LÉON TECHENER, LIBRAIRE 52, RUE DE L'ARBRE-SEC

A PARIS

1874





.

•

.

.

.

RÉIMPRESSION DÉDIÉE

A LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

Dal

PÉLIX LE SERGEANT DE MONNECOVE,

Membre titulaire de cette Société.

1874





'OUVRAGE que nous réimprimons aujourd'hui a été écrit en latin par Jacques-Bafilic Marchet, véritable ca-

pitaine d'aventures, d'origine grecque, qui s'était mis au service de Charles-Quint, & fut ainsi témoin oculaire des événements qu'il raconte; Jean Bellère imprima cette relation à Anvers, en 1555, & la même année, Christophe Plantin en publia une traduction française.

Le père Lelong, dans la Bibliothèque historique de la France (tome II,

p. 228), parlant de Jacques-Basilic Marchet, dit que « cet auteur, après avoir mené une vie vagabonde, se sit reconnaître pour Vaivode de Valaquie, & sut assassiné par ses sujets, le 5 novembre 1563, un peu moins de deux ans après qu'il se sut rendu maître de cette principauté. »

Quant au livre lui-même, le Manuel du Libraire & de l'Amateur de livres, par Brunet, s'exprime ainfi: « Marchet ou Marcheti (Jacques-Bafilic). Récit de la prise de Térouane & Hedin, avec la bataille de Renti, & des exploits militaires faits depuis deux ans entre les Impériaux & les Français, traduit du latin. Anvers, Christophe Plantin, 1555, petit in-8°.

"Opuscule plus rare encore que le texte latin, sous le titre suivant:

« De Morini quod Terouanam vo-

cant, atque Hedini expugnatione, deque prælio apud Rentiacum, & omnibus ad hunc ufque diem vario eventu inter Cæfarianos & Gallos gestis, brevis & vera narratio. Antverpiæ, Joannes Bellerus, 1555, petit in-8°. »

MM. Ruelens & de Backer, auteurs des Annales Plantiniennes, publiées de 1858 à 1865, dans le Bulletin du Bibliophile belge, & tirées à part à Bruxelles, en 1866, par les soins de M. Heuffner, éditeur, n'ont pas connu la traduction française & ne la mentionnent pas dans leur travail.

Bien que la Bibliothèque de Paris ne possède pas l'ouvrage original en latin, nous ne croyons pas qu'il soit très-rare; la Bibliothèque de Bruxelles en renferme deux exemplaires; nous pourrions en signaler plusieurs dans les collections des bibliophiles artéfiens, & cette réimpression est faite d'après l'exemplaire qui nous appartient.

Nous ne connaissons qu'un exemplaire de la traduction française, c'est celui de la Bibliothèque de Paris, qui a servi pour cette réimpression; les bibliothèques de Belgique & de Hollande ne la renserment pas, & nous ne l'avons pas trouvée dans celle de Berlin; on peut donc, à notre avis, la tenir pour rarissime.

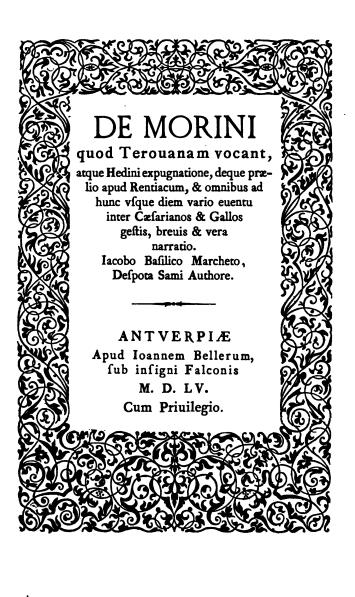
La réimpression du texte latin & de la traduction française, que nous donnons aujourd'hui, présente par conséquent un intérêt réel, & nous espérons que ce récit, émanant d'un auteur contemporain, & concernant trois grands faits de guerre accomplis dans le nord de la France, sera favorablement accueilli par nos compatriotes.

Nous croyons devoir le dédier à la Société savante qui a eu l'honneur de rechercher, de conserver & de mettre en lumière les monuments de l'histoire de la Morinie. Ceux de ses membres qui ont écrit sur les événements dont notre pays fut le théâtre au xviº siècle citent l'ouvrage de J.-B. Marchet, sans lui donner toutefois plus d'importance qu'il n'en mérite. L'auteur est trop personnel & trop partial pour prétendre au titre d'historien, mais il a vu les lieux & les choses dont il parle, & cette circonftance rend fon récit intéreffant.

Thérouanne succomba le 20 juin 1553, Hesdin sut pris le 18 juillet 1553, & la bataille de Renty sut livrée le 13 août 1554. Nous écrivons ces lignes le jour anniversaire du désastre qui emporta la cité des Morins, à

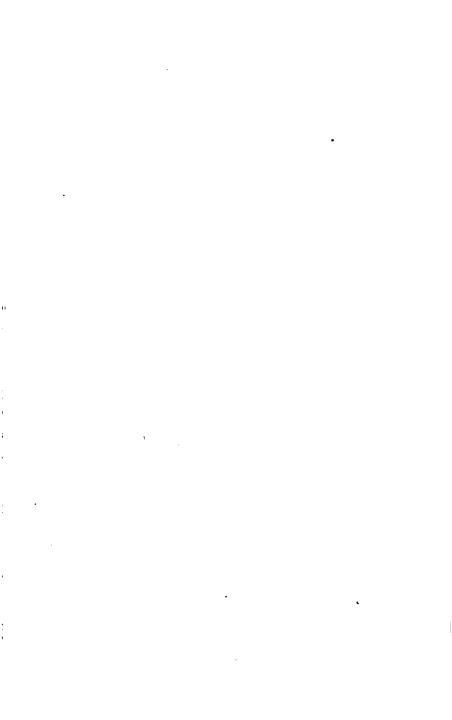
l'endroit même où sont encore visibles aujourd'hui les traces de la cruelle victoire des Germains du xvr siècle.

> FÉLIX LE SERGEANT DE MONNECOVE, membre titulaire de la Société des Antiquaires de la Morinie.



				•
			•	
		•		
				•
•	•			

Ne quis hoc opusculum præter Ioannem Bellerum in Cæsaris dominio imprimat, alibiúe impressum intra biennium inter promercales habeat, Cæsarea sanctione cautum est. Antuerpiæ, xxviii. Februarii. 1554. stilo Brabantico.





DE MORINI QYOD

Terouanam vocant, atque Hedini expugnatione, deque prælio apud Rentiacum, & omnibus ad hunc vsque diem vario euentu inter Cæsarianos & Gallos gestis, elegans & festiuus dialogus.

HERCVLES & NESTOR.



ONGUM iam temporis spacium, ô Nestor, vnà in beatorum infulis habitamus, ab iis molestiis voluptatibusque quibus est obnoxia hominum vita remoti sumus:

spe fore, vt aliquando noster is labor, non præsentibus modò hominibus, sed posteris quoque non ingratus videatur. Sunt quidem magni nominis scriptores, qui hæc quandoque & luculentius, & maiori eloquentiæ laude fint monumentis literarum confignaturi : sed quibus (quod vitium latissimè semper patuit) non tam exacté & verè, quam eloquenter & præclarè scribendi gloria quæsita sit. Quod cum nobis minus præstare licuerit, in eo maximè duximus nobis elaborandum, vt quod plurimi semper fieri debet, nostram fidem facilè cuiuis probaremus, qui magis cognoscendæ veritatis studio, quàm lenocinio & splendore inani orationis ducerentur. Quicquid sane hoc sit, insigne certe mei in Cæsarem studij & deuotionis monumentum, tibi, Rex potentisfime, atque aded illius non minus virtutis quam gloriæ & potentiæ hæredi, dicandum censui. Neque verà firmiore præstdio niti nomen nostrum poterat adversus obtrectatorum calumnias, quam fi tanti

Regis authoritate, & adeò præclarè de Christiana religione meriti, hæc nostra edenda in lucem curarem. Quod quidem cuius suscepti à me laboris sit futurum præmium amplissimum, ita hilari ac læto animo accipiam, vt eodem præsidio tedus, sperem me quandoque maiora aggressum.

Vale.





PHILIPPO,

Angliæ, Franciæ, Neapolisque Regi, Fidei defensori, Hispaniarum Principi longè potentiss. &c. Iacobus Basilicus Marchetus S. D. P.

VÆ CAROLVS. V.
Cæsar Augustus anno
superiore maxima cum
gloria in Morinis gessit,
quibus quidem rebus gerendis omnibus in-

terfui, constitui literis mandare: summa

nunquam tamen tantam, atque hoc tempore, illustrium animaru mmultitudinem, atque adeò tam confertim ad nos confluxisse recordor: fortè quòd viuentium aliqui, nostra vestigia sequentes, pro patria, pro liberis, pro aris & focis prælia faciunt, atque hac ratione alter alterius animam demittit ad Orcum: tu tuum de ea re iudicium, quæso, mihi exponas.

NESTOR. Ne mireris, ô Rex, tam frequentes modò aduentare animas: tanta enim, tamque acria nunc inter superos fiunt prælia, quanta nunquam nec in CAfia, nec in CAfrica, nec in Europa, à maioribus vnquam sunt animaduersa. HERCULES. Inveniuntur ne inter homines hac tempestate tot ac tænti herees, quot quantosue nostra tulit ætas, eorum emulati virtutem & fortitudinem, qui tam magna prælia committant?

NEST. Immo, illi quidem permulti.

HERG. Ego per Iouem pest nostros illos Heroas nullum tanta præstantia inter homines esse putabam.

NEST. Cùm multi fuerint post nostrum sæculum, ô Hercules, qui maximas & præclaras res gefferunt, tum verò hac tempestate vir est superiorum omnium æquè & felicissimus & potentissimus, qui haud dubio à nostris originem ducit, & videtur illis esse æquandus: Carolum Quintum Imperatorem Rom. appellant, cuius Imperium latè patet in omnes orbis terrarum partes, cuiusque potentia tanta est, vt non solùm Germaniæ, Hispaniæ, Italiæ, Siciliæ, Neapoli regnis, Galliæ Belgicæ, totique cAfricæ, cæterisque Infulis, quarum non est numerus, nota fit: verùm etiam ad extremas Occidentales vsque Indias, nullis seculis antè cognitas, virtute, fortitudine, & fortuna illius inuestigatas, protendatur. Caroli, inquam, huius Quinti virtus & felicitas, maiorum nostrorum virtutem non solum æquat, sed etiam longè exsuperat & antecellit. Cuius præclara gesta à primis annis ad hæc vsque tempora, si enumeranda à me tibi fint, vix seculum

nobis sufficiat: illa tamen quæ duobus ab hinc annis ab illo plus quam humano ingenio gesta esse audio, te ignorare nolo. HERC. Quis nam'tibi hæc?

NEST. Signifer quidam equitum, (atros quos vocant) qui nuper admodum Cameraci accepto vulnere è viuis discessit: is omnia Heroi illi Adriano Croio Rutis Comiti interroganti de Terouana inclita & munitissima Morinorum Metropoli, cùm ipse adessem enarrauit. HERC. O Nestor, per Iouem te oro, ea quæ retulit in medium proferas.

NEST. Ille quidem omnia hæc: Terouanam vrbem paucis ab hinc annis ar dissime obsessam, nullo ingenio, nulla arte expugnatam, nuper tamen ab exercitu huius inuidissimi Principis, cuius modò mentionem seceram, obsidione cindam suisse, tormentis bellicis propugnacula disseda, quibus malis nihilò magis illam terresadam, primum impetum & oppugnationem sortiter susti-

nuisse, adeò vt fossæ propugnatorum sanguine maduerint.

Cæterum aduentante Philiberto Pedemontanorum Principe, altero velut Achille, tantam inter Gallos in vrbe obortam fuisse trepidationem, vt abiedis armis, portisque apertis, supplices per mænia & aggeres manus porrigentes, certatim se suaque hostibus dederent: atque ita Cæsariani vrbe potiti, quamprimum propugnacula, mænia, omniaque totius vrbis ædificia iussu inuidissimi Imperatoris diruerunt, & solo adæquarunt, adeò vt verissimè dicere possis:

Nunc seges est vbi Morinum, resecandaque, falce Luxuriat Franco sanguine pinguis humus.

Exercitum deinde versus Hedinum, cuius arcem adeò Galli communierant, relictis in præsidio lectissimis militibus & magni nominis ac nobilitatis viris, vt inexpugnabilem crederent, traductum fuisse. HERC. Captumne est ab exercitu Cæsarianorum Hedinum Gallorum spes,

in quo tam fortes & strenui Heroes militarunt?

NEST. Imò, audi obsecro : dum bellicofisimus Pedemontanus Princeps, totius exercitus Cæsariani Imperator, dies nocesque tormentis bellicis, actis cuniculis, aliifque miris modis propugnacula deiiceret & introitum pararet, Galli in Hedino non minus quam Terouanenses perterrefacti, amplius pugnare, militum robur experiri, & extrema perpeti nolentes, arcem femidirutam hostibus tradiderunt. Inter oppugnandum nobilissimus eques ille Horatius Farnefius in vallo stans, plumbea sphærula idus è viuis sublatus est. Arx militum Cæsarianorum opera est solo adæquata. Nobiles captiui, fiqui aderant, in Flandriam du&i funt : inter quos vnus è Magistris equitum Galliæ, dicus à Marchia, Bulloniæ Dux, fuit. Hæc viæoria tantam in vniuersa Gallia excitauit trepidationem, vt Parisensium permulti, relica vrbe fuga sibi prospexerint.

HERC. Quid Gallorum Rex, cùm in tanta animi consternatione suos esse videret?

NEST. Numerofisimum illico conferipsit exercitum, impediturus ne Cæsariani ad interiora regni castra mouerent, Parisiensiumque animos, (quod ne cogitauerant quidem) vt nouissimè euenit, denuò consternarent. Verùm animaduertens Cæsarianos numero exiguo Dorlanum prætereuntes Hannoniam petere, constigendum cum illis data occasione duxit. Cæsariani cognito Regis consilio ad Valencenas pulcherrimam & munitam vrbem, licet numero pauciores, animo tamen pares, commissuri prælium in planicie Regem aduentantem expe&arunt.

Cæsar eodem fermè temporis vestigio ciuitatem ingressus est. Gallus cùm Carolum tantum Imperatorem, tui, ô Hercules, æmulum, monstrorumque domitorem, adesse intelligeret; illico despondit animum, acceptaque à tormentis bellicis equitibus Cæsarianis maxima clade.

relicis hostibus tota nocte fugiendo se in Galliam recepit, innumeris in fuga amiss. HERC. Rediit ne Gallus instauratis aut reparatis ex intervallo viribus, coactisque iis qui fuga superfuerunt? Vir siquidem fugiens denuo pugnat : vt in vulgari est prouerbio.

NEST. Sub principium hyemis, cum Cæsaris copias in hybernis hinc inde distipatas intelligeret, comparato exercitu hæreditarias Caroli Cæfaris prouincias ingressus, multis fœdè igne vastatis, haud mediocre damnum intulit. HERC. Potuit ne Carolus tantus Imperator, æquis auribus de tanto suorum excidio nuncios audire? NEST. Minimè ille quidem diu passus est hæc à Gallo sieri impunè: sed recedente tandem Rege circa Aquarij heliacum ortum, coadis ipse in vnum copiis, quas tum in hybernis difpersas habebat, Galliam ingressus, ferro & igne longè latèque per quatuordecim dierum spacium omnia vastauit, Regemque maiore longè clade affecit : quo

perado ad vetera hyberna militem reduxit. HERC. Per Iouem, maxima interviuentes hac tempestate geri, multa insuper de fortissimo hoc Imperatore audio: sed quid hoc anno acciderit, cùm tota historiæ series tibi nota sit, quæso mihi exponas. NEST. Neque verò quis sacilè possit præclara huius anni Cæsaris gesta, breuibus enarrare: tamen cùm id ex me scire desideres, quæ pluribus esse comperta potuerunt, sicuti a signifero accepi, didurus sum.

HERCVLES. Obsecto.

NESTOR. Gallus inuidissimum Imperatorem arduis negotiis occupatum sciens, conscripto maximo exercitu regiones illas quæ in eius ditione sunt rursus de improuiso aggreditur, ac Marieburgo, siue de proditione adum anteà sit, siue id præsedi socordia acciderit, integro muro apertis illi portis ingressus est. Hoc oppidum superioribus annis, Serenissima Maria Vngariæ & Bohemiæ Regina exstruxerat. Hinc ad

Dionantum impositis Marieburgo præfidiis castra traduxit, maximoque impetu dies nochesque sine intermissione tormentis bellicis introitum parans, arcem oppugnauit: bisque per vim ingredi conatus maxima suorum iadura retrocedere coastus est. Tandem cum Leodienses & pauci aliquot Hispani arcis præsidio reliai, ac viribus destituti, Ruynas arcis ex bombardarum assidua iaculatione impetum diutius sustinere non possent, arcem certis conditionibus (quibus tamen Galli non stetere) hostibus tradiderunt: ea postridie diruta, Dionantum & Bouinia oppida ad vtramque Mosæ ripam sita, exusta sunt: horum alterum Cæsari, alterum Episcopo Leodiensi paret. HERC. Quid Cæsar, cùm Gallum in provincias suas ingressum videret?

NEST. Numerosum quamprimum circa Namurcum exercitum collegit adueniente illo etiam illustri & generosissimo Gunthero Suarzburgensi Comite cum mille atris equitibus, suprà quàm dici

potest bene instructis. Gallus audiens Cæsarem, licet exiguum, viris tamen fortisimis instructum habere exercitum. deliberatoque committendi prælium effe animo, robur peditum & equitum Cæsarianorum non experiendum esse ducens, fuga fibi consuluit, atque in Galliam se recepit, obuia quæque in itinere igne deuastans: inter cætera Bincium, quòd eo loco serenissima Regina Maria suas ædes haberet, exustit: & Marimontium quoque & hortos suo ac nobilium suorum ense · turpiter vastauit : quanquam maxima tum in exercitu Gallorum frumenti aliarumque rerum esset penuria. Cæsar memor generis, virtutis, atque pristinæ suæ dignitatis, fortunam belli tentare statuens, illum maximis itineribus insecutus ad Rentiacum arcem in Morinis fitam, quam frustra ille obsidens perpetua sphærularum missilium eiaculatione se facilè expugnaturum sperauerat, offendit : castraque Cæsar ex aduerso hostilis exercitus ad quartam miliaris

partem collocauit. Admirabilis in diftribuendis castris industria & peritia Beniecurtij Herois, & Ioannis Baptistæ Gastaldi tum perspecta est. HERC. Commissumne est ibi prælium? NEST. Minimè: locus enim propter montes, saltus, & subiectas valles planè fuit incommodus. HERC. Quid igitur vtrinque gestum est?

NEST. Gallus fine intermissione magnam tormentorum vim in arcis propu-· gnacula iaciebat. Cæsar contrà alterum ex collibus, in cuius decliuitate saltus erat, in quo Gallus infidias collocarat, omnibus modis occupandum duxit: quamobrem altero ex quo isthic ventum erat die, traductis omnibus in planitiem copiis, instructoque pro loci ratione agmine, tumultuariam ex Germanis & Hispanis sclopetariis peditibus phalangem, pro alterius collis saltui vicini occupatione certaturam præmisit : quibus paucistimi admodum adiundi grauioris armaturæ equites, qui illos ab

irruptione Gallorum equitum à tergo fi opus foret, tuerentur. Dispositis in collis summitate maioribus aliquot machinis, longo temporis spacio fortuna ancipiti nullis referre pedem volentibus ytrinque atrociter pugnatum est: robur tandem & militum Cæfarianorum virtus, Gallos cedere, ac per saltum fuga sibi prospicere coegit. Perierunt in hoc conflidu innumeri ex Gallorum peditatu, strenui sanè milites, quorum cadaueribus refertum passim saltum cernere licebat. Perspecta hic fuit inter cætera clarissimi illius & generofisimi Guntheri Suartzburgij Comitis virtus, qui cum viginti grauioris armaturæ equitibus, audax & memorandum facinus aggressus, ducentos amplius sclopetarios pedites Gallos ex fuga sese in collis summitate colligentes, facto repentè in illos impetu nullo è suis defiderato, dissipauit, atque fugæ passim mandare coëgit. Collis, sæuientibus interim Germanis & Hispanis in Gallos, dishipatos, occupatus est: quo facto trecenti atri

equites, quibus Suarzburgenfis Comes præerat, adiun&a peditum Germanorum phalange, eòdem traducti sunt. Dum hæc ita geruntur, tantus inter Gallos obortus est pauor, vt relicis prorsus quibus arcem oppugnabant machinis, planiciem vltra faltum occuparint, ibique aciem qualem metus & trepidatio permittebat, instruxerint: Rege ipso spectatore, qui in nouisfima agminis parte albo equo conspicuus rei euentum exspe&abat. Parta hoc die læta & incruenta vi&oria, magna Cæfarianorum gloria fuisset, actumque propè de tota effet Gallia: nifi Sinon quidam transfuga, hostibus iam fugientibus addidisset animum, fa&a fide trecentos tantùm atros equites cum unica peditum phalange sclopetariisque nonullis peditibus adesse, nullaque adhuc tormenta maiora tradu&a: quare illi tentandam in Cæfarianos irruptionem, priusquam totius exercitus moles aduentans iis subsidio esse posset : nisi rei bene gerendæ occafione neglecta, turpi fuga fibi consulen-

dum duceret. Hoc audito animum Galli quodammodo recuperarunt, deliberatoque irruendi in sclopetarios qui longius processerant animo, paululum prodiere. At cùm μεγαλοπρεπέστατος Suarzburgenfis ille Comes, Gallum in sclopetarios irruptionem tentaturum prospiceret, trecentis fuis equitibus pro loci ac temporis opportunitate instructis, aduolauit. Specabatur in prima acie Comes Suarzburgenfis, cui dextram tegebat Bafilicus Marchetus nobili apud Græcos loco ortus: finiftram verò, generosus Hugo à Schimberg; multique alij Comites & Barones, virique rei militaris peritia illustres subsequebantur. Ordinem Mauritius Fris vir fortissimus vnus prætergressus est: Galli his vifis terrefacti, & metu torpentes stetêre. Vt primum se hostes conspectui Suarzburgensis obtulerunt, repentè ille facto in Gallos magno cum clamore impetu, in quadratum Gallorum equitum agmen irruit, strenuique militis & boni Imperatoris officia exequens, distipatum

in fugam conuertit. Dixisses tum Iouis fulmine tados hostes : nam veluti mala quæ iam maturuerunt ex arbore cadunt, ita ab equis delecti concidebant. His cæsis ac fugatis, alia subitò Gallorum turma in Suarzburgensis equites irruit, quorum impetum non solùm fortiter sustinuerunt, sed & illata maxima clade, ficuti priores, terga vertere coëgerunt, Rege turpem suorum fugam & stragem cum toto exercitu specante. Totus deinde equitatus Gallicus vno impetu trecentos Cæsarium equites adortus est, cuius vim illi pugnando defessi, quippe quibus nec puluerem tormentis admouendi spacium daretur, suffinere diutius non potuerunt: recipere igitur se, & per saltum saluti suæ consulere coguntur. At Galli pedites nonnullos è Cæsarianis sædè prosligarunt, & collem denuo recuperarunt. Quem fi curribus, cæterisque id genus impedimentis, pro ratione artis militaris, aduersus Gallici equitatus irruptionem communire studuissent, certa fuisset omnium qui ibi aderant testimonio penes Cæsarianos eo die victoria. HERC. Fuerunt ne multi in illa pugna intersecti?

NEST. In hoc conflictu Gallorum quamplurimi cecidêre: tres verò inter cæteros, quorum loricæ auro, phaleræ holoferico fplendebant, manu Comitis Suarzburgensis intersecti sunt. Ex atris equitibus quatuordecim aduersis vulneribus concidêre, læst verò ad vnum omnes pristinam sanitatem recuperarunt.

HERC. Subsequentibus diebus pugnatum ne postea est?

NEST. Minimè: imò virtutem atrorum equitum formidantes Galli, postridie eius diei noce intempesta obsidione
arcis relica, nullo tubarum tympanorumve excitato strepitu, sugerunt: multisque tormentis bellicis relicis ad interiora Galliæ se receperunt. Rex verò
partem sui exercitus missam secit, partem
in hybernis continuit. Cæsar illos nihilominus insecutus, primò Auchiacum
arcem (immissis aliquot maioribus è tor-

mentis sphæris) expugnauit: traie&o Somona, qui Picardiam ab Arteha dividit, ad Richerij fanum magnis itineribus contendit, omnique præsidio vacuum cepit & exustit, omnibus in itinere longè latèque ad mænia vsque Abbatisuillæ Pontiuorum vrbis igne fædè vaftatis. His actis veluti circino via in orbem fala, domum rediens, Dampetram arcem flumine & fossis munitam, aliaque oppida & arces inuadens, latè excitato incendio absumpfit, ac traiedo iterum Somona, ad quartam à diruto Hedino miliaris partem, inexpugnabilem vrbem propugnaculis, valloque & fossis permunitam mira celeritate confiruxit & exædificauit. HERC. Quo nomine illa appellatur? NEST. Hedinfert. HERC. Fert nihil planè fignificare videtur: fortassis Hedinfort dicitur.

NEST. Nullo modo: Fert enim fymbolum est Philiberti Emanuelis Pedemontanorum Principis, quod quatuor literis constans, perinde significat ac si dixeris: Fortitudo Eius Rhodum Tenuit. HERC. Num Galli ædificationem vrbis impedire tentarunt, dum in perniciem illorum exstrueretur?

NEST. Cæfariani equites dum vrbs ædificaretur alternis fermè diebus circa Monstriolum & Dorlanum munita Picardiæ oppida excurrentes, Gallos intra mænia & parietes latitare coëgerunt. HERC. Dimissæ ne sunt ædificata vrbe Cæsaris copiæ?

NEST. Minimè: sed impositis in nouam vrbem præsidiis, totus exercitus Auchiacum reducus traiecto iterum slumine Picardiam per alia loca ingressus est, emensoque eodem die septem miliarium itinere, Riu oppidulum præsidio Rhenigrauis militum sirmatum peruenit, per medium velut ignem transire visus, pagis vtrinque ad quinque miliaria conslagrantibus, ad vnum diem quieti opera data est: militibus Cæsarianis interim totam oram maritimam vltra Riu depredantibus & exurentibus. Aërem tum adeò

densus ex conflagratione fumus oppleuit, vt sole meridiano solito obscuriore cælum videri non potuerit. Post meridiem octo Gallorum equitum figna conspecta fuere, quos Cæsariani equites dico citius insecuti, per tria miliaria perpetuo cursu, ad mænia Abbatisuillæ fugauere: tantus erat militum feruor pugnandique alacritas. Commendandus hoc loco venit Alfonsus Pimentelius Hispanica nobilitate illustris, qui prouocato ad monomachiam Gallo equite, virum se fortem & heroicum exhibuit. Postridie Ambianum Picardiæ Metropolim, Vulcano omnia in itinere depascente castra traducta sunt. Ad Somonæ ripam constiterant Gallorum peditum & equitum aliquot cohortes, quò hostem à sluminis traiedu arcerent: quos adorti aliquot leuioris armaturæ Hispani equites, pugna velitari, illata maxima ftrage trucidarunt, captis nonnullis in flumine natantibus. Hoc in conflicu Ludouicus ab Auila Alcantarensis militiæ præfedus, & Garcias Tribunus militum in hostes pugnando se viros fortes præstitere. Postridie Corbeiam itum est: Ambiani interim crebra tormentorum ex vrbe immissione Cæsarianos persecuti sunt, sed nullam prorsus illis cladem intulere. Hinc Enchrium miles prosedus, arcem eiusque turres maioribus tormentis disecit: dein Bapalmam Artesiæ propugnaculum peruentum est: quo die in oppida, arces, & pagos sæuiri igne desitum est. Ad Cameracum altera copiarum pars exauthorata est, altera in hyberna reduæa.

Hæc sunt quæ de bello inter Carolum Cæsarem & Gallorum regem hac tempestate gesto, à signifero accepi. HERC. Faxit Jupiter, vt deuistis subastisque hostibus, breui ille tandem læta & incruenta potiatur vistoria: quam consecutus, non dubito quin Græciam nostram, quæ olim cum tradendo cæteris gentibus præclaras artes, quibus animi excoluntur, tum res maximas terra marique gerendo diu illustris habita est, à

barbarie & tyrannide Turcica, qua multis iam annis premitur, liberaturus fit.

NEST. Idipsum mihi certè polliceor: fingulari est enim & religione & pietate, ac studio quodam summo cum miseros calamitososque homines protegendi, tum eos qui iniusta tyrannide premuntur, à sæda seruitute vindicandi: quod non illi solùm est peculiare, sed toti familiæ proprium & innatum.

Fortes creantur fortibus & bonis. Est in iuuencis, est in equis patrum Virtus, nec imbellem feroces Progenerant aquilæ columbam.

Hoc enim Tuneti superioribus annis facitauit: nam supra viginti Christianorum captiuorum millia vrbe expugnata vno die à morte & Enobarbi iugo cauernis abditos vindicauit, quos quidem ad vnum se combusturos tyrannus comminatus esset. Vnum est, ô Hercules, quod filentio præteriri non potest. HERC. Obsecro te, ô Nestor, siquid inter narrandum omissum sit, in medium proferas. Num &

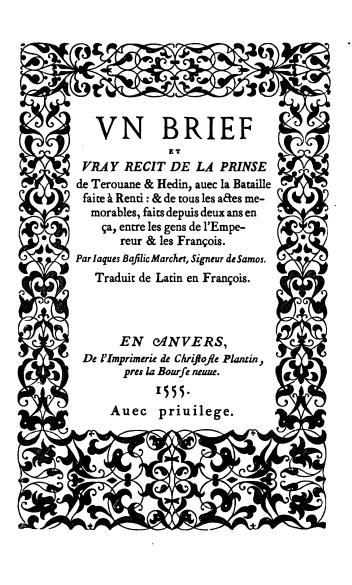
in Italia eodem modo à Carolo Cæsare bella geruntur? NEST. Maximè: cin&a eft. n. (enim) obsidione Senarum vetusta Hetruriæ vrbs, quòd à Cæsare desiciens partes Gallicas receptis in vrbem præfidiis fouerit. Magna Senenses- commeatus inopia premuntur, in quam cum Galli frumentum conscripto exercitu non ita dudum inuehere procurarent, Marchio Marignanus, vir summa fortitudine & præstantia Cæsarei ad Senas exercitus Imperator, accepta copiarum parte, hoftibus obuiam processit, instructaque acie breuem & elegantem, non quò verbis virtutem viris fortibus adderet, nec vt ex ignauo milite strenuum, aut fortem ex timido, sed quò illos pristinæ virtutis memores effe hortaretur, orationem habuit. Tum clamore maximo fignis infeftis vtrinque concurrunt, tela è tormentis mittunt, cominus res geritur, maxima vi certatur. Germani antiquæ virtutis non immemores, in adversos acriter institêre, donec hostibus partim cæsis, partim

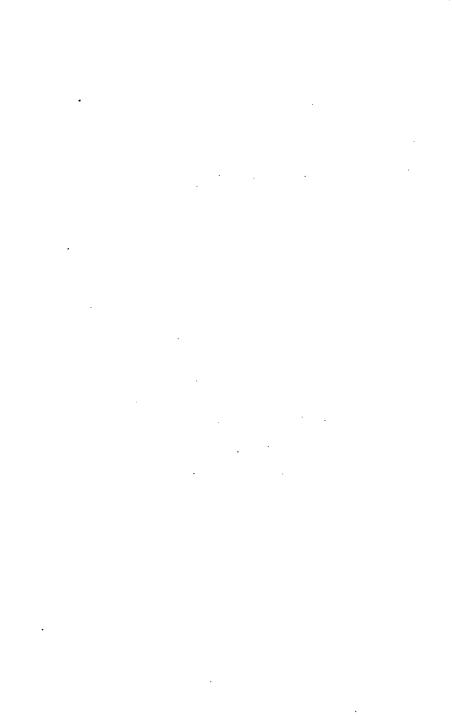
fugatis, læta & optata victoria Cæsarianus exercitus potitus est, tametsi Gallis numero longè inferior. Germani pedites aduersus Germanos & Heluetios cum Gallo militantes dimicarunt, quibus vno impetu profligatis, Hispanis peditibus rem fortiter gerentibus suppetias tulerunt, tormentorum crebram displofionem tanquam viri fortes contemnentes, fugatisque Aquitanis & Italis vi&oriam Cæsari retulerunt. Quanta fortitudine, quantoque animi robore vtrinque dimicatum sit, ex eo liquet, quòd quem quisque pugnando locum fibi viuus delegerat, eum amissa vita corpore tegebat. Variè per omnem exercitum incessit militum animos lætitia,

quòd res præter sententiam Gallis successisset. Hæc sunt quæ ab eodem signifero accepi.

FINIS.

ΟΥΔΕΝ ΕΠΙΣΤΗΝΑΙ ΒΙΟΣ ΣΧΕΘΛΙΟΤΑΤΟΣ.







AV TRES-PVISSANT

ROY PHILIPPE, ROY

d'Angleterre, de France, & de Naples, Defenseur de la Foy, Prince d'Espaigne, &c. Iaques Basilic Marchet.

'AI entreprins rediger par écrit, les choses que l'Empereur Charles V. a vaillamment faittes les années passées auec grande gloire

& honneur à Terouane, & aus enui-

rons (à l'exploit desquelles vaillances i'ay toufiours esté present) & ce, auec espoir que notre labeur ne sera pas feulement agreable aus viuants, mais aussi à la posterité. le n'ignore pas que autres personnages de grand renom, ne doiuent quelque jour plus heureusement, & auec trop plus grande vertu d'eloquence consacrer par leurs écrits, les mesmes choses à la memoire future : mais je doute (vice qui toufiours a trop amplement regné) qu'ils ne soient plustot enclins, à s'acquerir gloire & renommée par elegantement & magnifiquement dire, que par exactement & veritablement écrire. Laquelle chose n'estant pas en mon pouoir, je me suis en ce prealablement disposé de faire diligence, que (ce qui toufiours se doit le plus estimer) yn chacun desirant plustot sçauoir la nuë verité de l'histoire, que le delicat chatouillement & ornement de langage, puisse en tout facillement adjouter foy à nostre dire. Or cestuy mien, tel quel: monument literaire, procedé d'vne finguliere propenfiue deuotion, que j'ai enuers l'Empereur, vous ay-je voulu dedier (Roy trespuissant) qui eftes non moins heritier de ses fingulieres vertus, que gloire & puissance. Et aussi à la verité, je ne pouuois garantir mon nom d'vne plus solide fauuegarde, à lencontre des calumnies des detracteurs, qu'en le faisant par l'impression mettre en lumière, fous l'authorité d'vn si grand Roy, & à qui est la chose publique Christiane tant redeuable. Et come ce me fera yn tresliberal loyer de mes entreprins labeurs, je le receuray aussi d'vne telle gayté & contentement d'esprit, que sous la protection d'vne telle sauuegarde j'oseray quelque fois entreprendre plus grandes chofes.



L'IMPRIME VR

au Lecteur.

OMBIEN que je soy certain (Ami Lecteur) que p lusieurs mepriseront, ou bien du tout blameront l'Ortographe dont j'vse maintenant: Le desir toutessois que j'ay toujours eu de

fauoriser aus nobles esprits, qui par cy apres se voudront acquerir la conoissance de langue Françoise, joint auec l'approbation de plusieurs grans auteurs bien renommez, m'a poussé si auant, qu'il ne m'estoit pas possible de plus long temps soussirir (es auures pour le moins esquelles comme en cette cy, me sera par les propres auteurs la licence donnée) vn tas de lettres superstues, sans certaine loy debordantes, outre le deu de la prononciation Françoise: non que je soy ignorant qu'on nous pourroit opposer la derivaison des mots (qu'ils estiment sortir en leur premiere source du Latin) sembler montrer le contraire: mais les tant veritables raisons qui se repondroient aus opposeurs, sont de tellevaleur, qu'il ne leur seroit possible (sans oppiniatreté) refister à l'encontre. Car, pour ne disputer longuement, quel besoin est il de retarder le Lecteur, occupé à l'intelligence du sens, par plusieurs lettres, lesquelles en lisant, non seulement ne doiuent estre exprimées par leur propre puissance, & qui mesmes le plus souvent sont totallement oifiues: mais austi qui, quelques fois, feroient entierement changer la naiue prolation & fignification du mot, au quel ajoutées, on les voudroit prononcer. En quoy les Italiens & Espaignols doiuent estre grandement louez, qui, ores que le courant de leurs langues soit trop plus prochain de la fontaine Latine que cette cy, n'ont souffert (& principallement les Espaignols) aucune superstuité de lettre, bien que la source prochaine requit le contraire, que l'vsage de prononciation n'eut premierement admis. Non que je veuille aucunement estre vn preuaricateur, en derogant au jugement des auteurs desquels je voudray par cy apres imprimer les œuures. Auec aussi telle deliberation de ceder à celuy, qui par vne autre meilleure & plus valide raison aura euerty & confondu cette cy. Car (ainsi Dieu m'aide) je n'entrepren telle chose pour quelque nouueauté: mais seulement pour le soulagement de tous ceus, qui, par l'intelligence des langues & leçon des bons auteurs, souhaittent le bien de la chosepublique, & l'honneur de notre ville. D'Anuers, ce 27 de Iuin



VN ELEGANT

ET GRATIEVS DIALOGVE, de la prinse de Terouane & Hedin: ensemble de la bataille faite à Renti, & de toutes les choses, jusques à maintenant aduenues par variable accident, entre les gens de l'Empereur, & les François.

HERCVLES. NESTOR.



L y a maintenant, ô Nestor, vne bien longue espace de tems, que, separez de ces facheries & plaitirs, aufquels est subjecte la vie humaine, nous habitons ensemble és Iles

bien fortunées, & toutesfois ne me souuient, que jamais vne si grande multitude d'ames illustres descendissent à nous en telle affluence que maintenant : y auroit il bien quelques vns d'entre les viuans, emulateurs de nos traces, & enseignes qui feissent guerre pour la defence des Temples & maisons priuées, à cause de quoy l'vn chassat la vie de l'autre aus enfers ? Or ie te prie m'en declarer sur ce ton jugement. NES. Ne t'esmerueille point, ô Roy, que les ames arriuent ores en fi grand nombre. Car par nos predecesseurs n'ont onques esté, ni en Asie, ny en Asfrique, ny en Europe, obseruées ou cognues fi grandes & tant cruelles guerres, comme de present se font la haut entre les viuants. H. Peut on maintenant trouuer, entre les hommes, autant & tels Seigneurs de renom comme on a veu de nostre tems: qui à l'imitation de leur vertu & magnanimité, entreprennent d'aussi grandes guerres? N. Ouy bien, & mesmes en grand nombre. H. Ie n'estimois point (par Iupi-

ter) que, depuis iceus nos seigneurs tant renommez, il y eust entre les hommes, quelqu'vn de si excellente vertu. N. Auec ce, que plusieurs ont depuis nostre tems vescu, mettant heureusement a chef tresgrandes & excellentes entreprinses, encore de present en est vn regnant, le plus heureus & puissant de tous ceus qui viuent au monde: & comme à la verité il est sorty de nostre race, aussi doit il estre mis egal en honneur, au mesme reng des nostres. Ils le nomment Charles V. Empereur des Rommains: la Signeurie duquel s'estent par toute la rondeur de la terre : & duquel aussi est la puissance telle, que non seulement elle se recognoit es Royaumes d'Allemaigne, Espaigne, Italie, Sicile & Naples, en la Gaule Belgique, en Affrique, & autres Iles innumerables, mais elle est aussi recognue jusques aus dernieres Iles Occidentales, par auant de tout tems incognues, & par la vertu, excellente force, & heureus succes diceluy cerchées & decouvertes. Le bon heur (di-je) profperité & vertu de cestuy Charles V, non seulement sont egaus à la vertu de nos ancestres, mais aussi la surmontent & outrepassent de bien loing. Les hauts faicts & vaillances duquel fi, depuis ses commencemens jusques à maintenant, j'entreprennois deduyre par le menu, je n'aurois jamais faich. Ie ne veus pas toutesfois que tu ignores les choses que j'enten auoir esté, auec vne dexterité plus que humaine, par luy faictes depuis deux ans en ca. H. Oui te les a racomptees? N. Vn Port'-enseigne de gens de cheual (qu'on dit, de harnois noir) qui nagueres mourut à Cambray d'yne playe par luy reçeuë. Iceluy (moy present) a de point à point tout compté au noble Signeur Adrian de Croy Conte de Rut, qui l'interroguoit des affaires de Terouane, ville de grand renom, tresbien munie, & jadis capitalle des Morins. H. le te prie mon Nestor, au nom de Iupiter, nous reciter ce qu'il racomptoit. N. Il disoit toutes ces choses: La ville de Terrouane (qui,

quelques années par cy deuant estroictement affiegee, n'autoit par aucune industrie, ruze ou finesse peu estre vaincue) auoir esté finablement circuite par l'exercite de cest inuincible Prince dessus nommé. & le fiege mis tout à l'entour d'icelle, les forteresses, bouluerts, bastillons, & rempars auoir esté à coups de canon, renuersez, abattus & ruinez. Pour lesquels dommaiges non toutesfois espouantée, elle a tant couraigeusement soustins l'impetuosité du primier efforcement & assaut, que les fossés furent tous ramoittis du sang des desfendeurs: mais à la venue du Prince de Piemont (qu'on pourroit nommer vn fecond Achilles) vne telle frayeur saisit les François, dedans la ville, que les portes ouuertes, bas mises les armes, coururent sur les murailles & rempars : & là se courbant à la foulle, pour bailler la main à leurs ennemis, auecques humbles supplications pour leur vie, s'abandonerent franchement eus & tous leurs biens à iceus. Les Imperiaus estans par ce

moyen faicts figneurs de la ville, abattirent (fuiuant le commandement de l'Empereur) au plustost, & raserent toutes les forteresses, rempars, bastillons & murailles, auec tous les autres edifices de la ville: de sorte qu'on peut bien veritablement dire:

Ou Terouanne estoit, est blé fauchable, Par sang François fertile, & admirable.

Disoit en apres, l'armée auoir esté conduicte vers Hedin, le chasteau duquel auoient les François tellement sortissé & muny tout à l'entour, & ordonné de tels gendarmes a l'essite, auec plusieurs grands Signeurs & gentilshommes de renom, qu'ils l'estimoyent inexpugnable. H. Hedin l'esperance des François, là ou tant de vertueus & vaillants Signeurs ont manié les armes, a il esté vaincu par l'armée Imperiale? N. Pour vray: or escoute je te supply. Cependant que le cheualeureus prince de Piemont Golonal de toute l'armée Imperialle bracquant, & jour & nuict

tirant l'artillerie, faisoit miner & par toutes autres industrieus & merueilleuses manieres abbatoit les forteresses, & preparoit l'entrée: les François, non moins espouuentez dedans Hedin, que auoient esté ceus de Terouane, ne voulans esprouuer la force & vertu des soldats, attendre & endurer les derniers resuges, rendirent le Chasteau demy abbatu à leurs ennemis. Pendant l'assiegement, le noble Cheuallier Horace Farnese frappé d'vn boulet de plomb, alla de vie à trespas.

Le chasteau sut en apres demoly par les soldats Imperiaus, & tous les Nobles, qui auoient esté trouuez dedans, menez prisonniers en Flandres: entre lesquels estoit vn des capitaines d'hommes-d'armes, nommé De la Marche, Duc de Bouillon. Ceste victoire causa & excita vn tel espouantement par toute la France, que plusieurs des Parisiens, laissant la ville, prindrent la fuite. H. Que sist le Roy de France, voyant ses subjects ainsi espouantez en tel essroy? N. Il assembla inconti-

nent vne grande armée, pour empeicher que les Imperiaus ne menassent le camp plus auant, aus interieures parties du Royaume, & par ainfi (ce qu'il n'auoient pas mesme pensé) fissent de rechef, comme dernierement eftoit aduenu, perdre courraige aus Parifiens. Iceluy donc, cognoifsant les Imperiaus en petit nombre, passer jouxte Dorlan pour se retirer en Henaut, proposa en soymesme de prendre l'occafion qui luy estoit offerte, de combatre auec eus à son auantage. Les Imperiaus, certains de l'entreprinse du Roy, combien qu'ils fussent beaucoup moindres en nombre, toutesfois egaus en courage, attendirent sa venue, en la campaigne pres la plaisante & forte ville de Valenciennes, auec espoir de liurer la bataille. Presque en vne mesme heure entra l'Empereur dedans la ville, & au mesme instant que le François eut entendu ce grand Empereur Charles (imitateur de tes vertus, ô Hercules, & dompteur de monstres) y estre prefent, foudain perdit couraige. Et ayant

esté grandement endommaigé par l'artillerie & gens de cheval de l'Empereur laissa ses ennemis, & s'enfuiant toute la nuict, se retira en France, aiant perdu grand nombre de ses gens en la fuite. H. Le François retourna il point, aiant par interposition de tems remis sus ou recouuert ses sorces, & rassemblé la reste de ses gens apres la fuite.

Car comme on dit en comun prouerbe: De rechef bataillera, qui s'enfuit. N. Ayant esté adverty enuiron le commencement de l'hyuer, les bendes de l'Empereur estre esparses de çà & de là pour yuerner, il assembla vne armee, auec laquelle entrant les Signeuries hereditales de l'Empereur, sist grand dommage & degast, aiant par seu destruict miserablement & desolé plusieurs d'icelles. H. Ce grand Empereur Charles pouvoit il bien ouyr patiemment les messagiers d'vne telle destruction de ses biens & subjects? N. Iceluy n'endura pas long tems le François saire telles choses, sans en estre puny. Mais aiant

enuiron le tems que le Soleil entre au figne d'Aquarius, raffemblé ses bendes dispersées pour yuerner, entra en France, là ou par l'espace de quatorze jours, faisant, au long & au large, passer toutes chosses par l'espée & le feu, oppressa le Roy d'vne autre bien plus grande calamité: ce que mis à chef, remena sa gendarmerie en ses primieres stations yuernales. H. l'entens, par Iupiter, actes de grand importance estre maintenant faits entre les viuants, & principallement par ceftuy Empereur tant vertueus: mais puis que tu cognois totallement le fil de l'histoire, je te prie beausire, me vouloir declarer les choses faites ceste année, NES. Encore qu'il soit trop difficile racompter en bref les actes memorables, accompliz ceste presente année par l'Empereur, puis que toutesfois le desirez sçauoir de moy, je reciteray les choses que j'ay ouy deduire au Port'-enseigne. H. Ie t'en supply. N. Le Roy sçachant que l'Empereur estoit empesché

pour certaines affaires de grande importance, affembla incontinent vne puissante armée, & de rechef affaillant à l'improuist, les terres & Signeuries de l'Empereur, & (soit que par auant il eust esté conuenu de trahison, ou que par la negligence du capitaine cela soit aduenu) il entra dedans Mariebourg les portes ouuertes & murailles entieres.

 tuosité du continuel traich de l'artillerie, le rendirent aus ennemis, soubs certaines paches & conditions ou accords, lesquels toutesfois les François n'entretindrent point par apres. Le jour suiuant, apres estre ledict chasteau ruiné, furent les deux villes de Dinant & de Bouuines mises en feu & bruslées. Ces deux villes, situées à l'vne & l'autre part de la riuiere de Mase, appartiennent l'vne à la Signeurie de l'Empereur, l'autre est de l'obeissance de l'Euesque de Liége. H. Que fift l'Empereur, lors qu'il vit le François eftre entré en ses pais & Signeuries? N. Il assembla incontinent vne groffe armée és enuiron de Namur, à laquelle s'adjoingnitl'illustre & vertueus Gunther Comte de Suartibourg, auec mille gens de cheual de Harnois noir, en autant bon equipage, qu'il seroit possible de dire. Le François aduerty que non seulement l'Empereur auoit sur pieds vn exercite (si non de grande multitude, toutesfois assemble de gens vertueus & vaillants) mais aussi qu'il auoit proposé luy liurer bataille, ne trouuant pas bon s'abandonner à tel danger, & faire l'espreuue de la vertu & vaillance tant des pietons que de cheuaucheurs Imperiaus, se sauua par la fuyte, & se retirant en France, gasta tout par seu, ce qu'il trouua en son chemin. Entre lesquels choses de renom, fut Bins, pour y estre le palays de la Serenissime Royne Marie: & (tant luy mesme de ses propres armes, que de celles de ses Gentilshommes) miserablement gasta Mariemont, & deserta les beaus jardins de plaisance du dict lieu. Il y auoit aussi pour lors au camp François grande disette de bleds, & toutes autres victuailles. L'Empereur lors memoratif de sa noble race, vertu, & bonne reputation par cy deuant justement acquise, aiant constamment deliberé faire l'essay de l'aduenement de la bataille, à grandes journées poursuiuit son ennemy, lequel il trouua auoir affiegé le chafteau de Renty, fitué en Morinois, qu'il esperoit (en vain) par vn continuel trait de boulets

pouuoir prendre, & là l'Empereur planta son camp à vn quart de lieu près, de l'autre part de celuy de l'ennemy. Alors fut manifestement cognue l'industrie & admirable expertise du Signeur de Benincourt, & de Ian Battiste Gastaldo en l'ordonnance & distribution du camp. H. Liurerent ils la bataille en ce lieu? N. Non. Car le lieu, pour les montaignes, forests, boscages & vallées entrejectées, y estoit totalement incommode. H. Que fut il donc fait d'vne part & d'autre? N. Le François de son costé, tiroit sans relache grand nombre d'artillerie contre la muraille du chasteau. L'Empereur au contraire se proposa par quelque moyen que ce fust, de saisir & occuper l'vne des montaignes en la vallée de laquelle effoit vne forest, là ou le François auoit mis ses embuches: pour la quelle chose mettre à fin, le lendemain qu'ils furent arriuez, apres auoir mené toutes les bendes en la campaigne, & selon la capacité du lieu, ordonné la bataille, il enuova deuant vne

haftiue bende de haquebuziers Allemans & Espaignols, affin de combattre pour l'occupation & saisssement de la montaigne prochaine de la forést : & pour lesquels garder par derriere, si besoin en estoit, contre les courses & saillies des François, il auoit adjouté quelques gens de cheual, armez de toutes pieces. Aucunes groffes pieces d'artillerie estant braquées sur le sommet de la montaigne, il fut par vne bien longue espace de tems cruellement chocque des deux costez, les vns ne voulans abandonner le lieu aus autres: mais enfin la vertu & couraigeuse force des gens de l'Empereur contraignirent les François de quitter le lieu, & se sauuer à la fuite par dedans le bois. En ce conflict furent occis beaucoup depietons François vaillants & hardis foldats, tellement que d'iceus on pouoit voir la forest remplie de leurs corps morts. Illec fut. entre autres, euidemment cognue la vertu de Gunther Conte de Suartsbourg, qui, accompaigné de vingt hommes d'armes,

osa entreprendre vn faich audacieus & digne de memoire, affaillant impetueusement plus de deux cens haquebuziers François, qui se rassembloient apres la fuite sus le couppeau de la montaigne, lesquels il dissipa, rompit & dechassa, sans qu'il perdit aucun des fiens. Pendant ces entrefaites, que les Allemans & Espaignols poursuiuoient furieusement les François dispersez çà & là, on s'empara de la montaigne: ce que mis à chef, y furent menez trois cens hommes de harnois noir, soubs la conduite du Conte de Suartsbourg, aufquels on adjouta huit mille pietons Alemans. Les François voians les affaires se demener en telle maniere furent entre eus éprins d'vn tel épouantement, que aians totallement abbandonné l'artillerie. de laquelle il battoient le chasteau, s'en coururent saisir la campaigne, qui estoit de l'autre costé de la forest, & illec à la veue mesme du Roy (qui remercable par vn cheual blanc, sur lequel il estoit monté, attendoit en l'arriere garde, l'issue du

fait) ordonnerent en telle maniere leur bataille à la hate, comme la crainte, l'effroi & tremblement leur laissa de pouoir. Les Imperiaus eussent en ce mesme jour à leur grand honneur aquis vne joyeuse victoire, sans grande effusion de sang, & effoit fait de toute la France, si quelque faus trahitre fugitif, qui se rendant du party des ennemis desia s'enfuyants, ne leur eut donné courage les asseurant, qu'il n'y auoit point plus de trois cens hommes de harnois noir, & huit mille pietons, auec quelques haquebuziers, & que là n'auoient encore esté menées aucunes groffes pieces d'artillerie : par quoy leur estoit expedient d'assaillir impetueusement les Imperiaus, ainçois que tout le corps de la bataille, qui ja marchoit, peut estre venu à tems pour les secourir, ou bien qu'ils seroyent par apres contraints (aians perdu l'occasion de bien poursuiuir leur affaire) se sauuer par vne honteuse fuite. Ces choses entendues, les François marcherent quelque peu en auant, auec

certaine deliberation de donner dedans les haquebuziers, qui s'estoyent aucunement aduancez: mais le magnanime Conte de Suartsbourg, cognoissant les François se vouloir ruer sus iceus: apres auoir, selon l'opportunité du tems & la commodité du lieu, mis en ordre ses trois cens hommes de cheual, y accourut legerement. En la primiere pointe aparoissoit par sus les autres le Conte de Suartsbourg, au coste droit duquel marchoit Bafilic Marchet gentilhomme Grec de noble maison, au senestre estoit le noble & vaillant Hughes de Schimbert, lesquels suiuoient plusieurs autres Contes & Barons auec gens bien exercitez & illustres au faict de la guerre. Maurice Fris homme cheualeureus, s'aduança seul outre les rangs. Les François incontinent les auoir primierement veus, tous espouantez & tremblans de peur s'arrétterent tout coy. Or subitement que Suartsbourg eut aperceu les ennemis auec cris & clameurs, se jetta sus eus, de telle force & randon, que, s'estant impetueuse-

ment lancé dedans l'esquadron des gens de cheual, & faisant ensemble l'office d'vn hardi foldat & bon Capitaine, apres auoir rompu les rengs, leur fit prendre la fuite. Lors eut on peu dire, iceus estre miserablement foudroyez du ciel : Car tout ainsi qu'en Automne les pommes ja meures estant soufflées de quelque horrible vent, tombent des arbres, ainsi dru & menu estoient les ennemis ruez ius de leurs cheuaus. Ceus cy mis en route, vne autre bande d'hommes de cheual foudainement courut fus les cheuaucheurs de Suartsbourg: lesquels non seulement ils receurent vaillamment, mais aussi contraignirent, les ayans grandement endommagez, tourner le dos comme auoient faict les premiers: & ce à la vuë de leur Roy mesme, qui auec toute son entière armée, contemploit la miserable deconfiture & honteuse fuyte de ses gens.

Lors toute l'entiere cheuallerie Françoise se jetta d'yne seule impetuosité, sus ces trois cens cheuaucheurs Imperiaus, qui, pour n'auoir pas mesme le loisir de charger leurs haquebuzes & pistolets, & eftre ja lassez par les precedens conslits, ne peurent longuement soustenir vne telle violence: parquoy furent contraints se retirer, & se sauuer par dedans la forest. Quant aus piétons François, ils chafferent miserablement quelques gens de l'Empereur, & de rechef s'emparerent de la montaigne : laquelle, fi à la maniere accoustumée de faire en guerre, ils l'eussent fortifiée contre l'enuahissement des gens-d'armes François, & remparée de chariots & autres telles choses, les Imperiaus eussent, ceste mesme journée, au raport de tous ceus qui estoient presens, acquis vne bien certaine victoire. H. Y eut-il grand nombre d'occis en ceste bataille? N. Plusieurs des François moururent en ce combat, &, entre autres furent trois mis à mort par la propre main du comte de Suartibourg, dessquels effoient les heaumes reluisamment dorez, & les bardes & capperansons toutes de soye.

D'entre les hommes d'armes de harnois noirs furent quatorze occis de playes cruelles: mais tous ceus qui furent naurez, recouurerent peu apres leur pristine santé. HER. Chocquerent ils point en apres les jours suiuans? N. Nullement: mais bien au contraire, les Francois redoutans la vertueuse force des Cheuaucheurs de harnois noir, quitterent l'affiegement du chafteau, & sans sonner ni trompette ny tambour, abandonnant plusieurs pieces d'artillerie, & le lendemain de belle nuit s'en fuirent bien auant dedans la France, là où le Roy ayant cassé vne partie de son armée, retint le reste és stations yuernales.

Non pourtant differa l'Empereur de les poursuiure, & sur le chemin aiant primierement tiré quelques grosses pieces d'artillerie, print d'assaut la forteresse d'Auchi. D'illec en auant passa la riuiere de Somme, qui diuise la Conté d'Artois d'auec la Picardie, & à grandes journées, dressa son chemin vert saint Richer, lequel depourueu de toutes garnisons, il print & brula, & fit tout passer par le seu, au long & au large jusques aus murailles d'Abeuille.

Toutes ces entreprinses heureusement mises a chef, prenant son chemin en rondeur, quasi comme vn cercle fait au compas, s'en retournant chez soy, print le chasteau de Dampierre, muni de fossez & riuiere, auec plusieurs autres Bourgades, munitions, & forteresses, lesquelles toutes embrasées & consumées par vn feu excité en large circuit il rapassa la riuiere de Somme, & venu à vn demi quart de lieuë loin de Hedin, par vne merueilleuse & incroiable diligence, edifia, conftruit & fortifia de boulleuers, rempars, & fossez vne ville inexpugnable. H. Comment est fon nom? N. Hedinfert. H. Il semble que Fert, ne puisse aucunement rien fignifier, à l'auenture quelle se nomme Hedinfort. N. Nullement. Car Fert, est la deuise de Philebert Emanuel Prince de Piemont, laquelle, composée des quatre

primieres lettres de ces mots Fortitudo eius Rhodum tenuit, veut emporter auec ioy la mesme signification. H. Les François essayerent ils jamais d'empescher la construction d'icelle, entant qu'elle s'edifioit à leur desauantage & ruine finalle? N. Pendant qu'on edifioit la ville, les gens de cheual Imperiaus faisant à lentour de Montreul & Dorlan (villes tres bien munies en la Picardie) quasi continuelles courses, chacun son jour, contraignirent les François de se tenir cachez entre les murailles & clostures de leurs villes & forteresses. H. La ville paracheuée, ne furent pas les bendes cassées & renuoyées à leurs maisons? N. Non, mais les garnisons assises dedans la nouuelle ville, fut tout l'entier exercite remené à Auchi, & auoir de rechef passé la riuiere, entra en la Picardie par autres lieus, & ce mesme iour saccageant plus de trois lieuës & demie de pais, sembloit la dicte armée estre veuë passer par le millieu des flammes de feu, tellement effoient par

la diftance de deux lieues & demie les villages embraséz d'un costé & d'autre, & là on s'arresta une journée entiere, tandis que les soldats Imperiaus pilloient & enslamboient toute la coste marine, qui est par de là Riu.

Et lors l'embrasement remplit & obfusqua tellement l'air, que mesmes en plein midi, pour estre le Soleil plus obscur que de coutume, le Ciel ne pouoit estre veu. Apres midi se decouurirent huit enseignes de gens de cheual François, lesquels à l'instant furent soudainement poursuiuis par les cheuaucheurs Imperiaus, & d'vne continuelle course chassez jusques aus murailles d'Abbeuille, tant effoient les gens-d'armes échauffez & conuoiteurs de choquer. Entre autres, Alfonse Pimentel gentilhomme Espaignol d'illustre maison, sit vn acte digne de louenge, qui, aiant prouoqué vn cheuallier François pour combatre homme à homme, se porta vertueusement vaillant. Le jour ensuiuant, dediant toutes

choses, qui s'offroient en chemin, au rauissement de Vulcan, fut l'armée conduite vers Amiens, ville Metropolitaine de la Picardie. Sur le bord de la riuiere de Somme, s'estoient mis aucunes bendes de gens de cheual & pietons François, pour empescher l'ennemi de passer la ripiere, lesquels affaillis par quelques gens-de-cheual Espaignols armez à la ligere, furent d'vne seule écarmouche deconfis, tuez, & aucuns emmenez prisonniers qui nageoient dedans la riuiere. En ceste écarmouche Loys d'Auilla gouuerneur de la Cheuallerie d'Alcantara, & Garcias Marechal de la Gendarmerie. bataillant contre les ennemis, se monstrerent hommes de grand courage & vertu. Le lendemain marcha le camp vers Corbie, & combien que ceus d'Amiens poursuiuissent les Imperiaus à grans coups de canon, tirez de la ville, dru & menu, fi ne leur sceurent ils faireaucun dommage. De là fut l'exercite mené à Enchres le chaffeau & tours duquel furent ruinés par les

grosses pieces d'artillerie, & de là se vint rendre a Bapaume clef & rempart du pais d'Artois, & lors sut cessé tant de bruler chasteaus, que bourgades & villages. L'vne partie de la Gendarmerie sut cassée à Cambray, l'autre renuoyée pour yuerner.

Voylà ce que j'ay entendu par le Port'enseigne, touchant les guerres faites de ce tems icy entre l'Empereur Charles & le Roy de France. HER. Plaise à Iupiter, que ses ennemis vaincus & assubjectis, il puisse auoir la jouissance d'vne joyeuse & non fanguinolente victoire, laquelle par luy acquise, je ne doute que la nostre Grece jadis illustre, tant pour auoir esté aus autres nations la source de toutes bonnes sciences, & ornement des bons. esprits, que pour les actes memorables, faits par mer & par terre, ne soit par luy deliurée de la tyrannie Turcique, de laquelle ja par longues années, elle est jusques à present oppressée. NES. le me persuade le mesme, pour estre en

luy, vne finguliere & faincte douceur, humanité, & misericordieuse affection, à desendre les miserables peuples & chetifs, mais prealablement aussi de retirer hors de seruitude ceus qui par insupportable tyrannie & cruauté, sont injustement oppressez. Chose qui n'est peculiere à luy seul, mais est aussi propre & naturelle à tout sa famille.

Le fort est engendré du preus, Bon beuf & cheval genereus, Tousiours representent leur race, Et jamais l'Aigle qui rauit, La simple colombe on ne vit Engendrer: ni suyure sa trace.

Car ces mesmes choses a il faict les années passées à Tunes, lors que (aiant expugné la ville, & prinse par force) en vne seule journée, il deliura de mort & de la miserable seruitude de Barberousse, plus de vingt mille Christiens, lesquels detenus en basses fosses & miserables prisons, le tyrant inhumain auoit menacé saire tous bruler jusques à n'en reseruer vn seul.

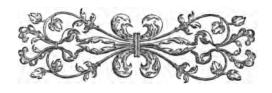
Vne chose reste, ô Hercules, laquelle ne se doit celer aucunement. H. Ie te supply, mon Nestor, si en la deduction de tes propos tu as obmis quelque chose, que tu le veuilles maintenant mettre en auant. Mais assauoir mon, si en Italie les guerres fe font pour Charles l'Empereur auec pareille felicité? NES. Ouy certainement. Car Sienne antique ville d'Etrurie, pour auoir renoncé le party de l'Empereur, receu les garnisons Françoises & fauorisé à leurs desseins, a esté assiegée par le camp Imperial. Et sont les Siennois en grande disette & oppression de viures : pour laquelle auitailler & y conduire des grains, les François auoient nagueres affemblé nouuelle armée. Mais le marquis de Marignan colonal pour l'Empereur deuant la ville, aiant auec soy prins vne partie de ses bendes, alla au deuant des ennemis, & la bataille de ses gens ordonnée, leur fit une breue, mais elegante harengue, non pour qu'il pensat par ses paroles animer gens tant vertueus,

encourager le foldat paresseus, ou bien asseurer le craintif: mais à ce qu'il les exhortat d'estre memoratifs de leur pristines vaillances & nobles vertus. Lors auec cris & aspres clameurs, courant les vns sus les autres, à enseignes deployées, tirent leurs haquebuzes, aprochent, joingnent ensemble, & se combatent à grande puissance.

Les Allemans, non oublieus de leur antique vertu, ne firent premierement fin de combatre & refister asprement, que leurs ennemis ne sussent tous ou tuez, ou mis en suite: & l'exercite Imperial (combien qu'il ne sust de nombre egal au François) n'eust acquis vne joyeuse & sort aggreable victoire. Les pietons Allemans bataillerent contre les gens-de-pié Allemans & Suisses du parti des François, lesquels, du primier choc les auoir mis en route, allerent au secours des Espaignols, qui se portoient vertueusement, & comme gens courageus & vaillans, ne firent estime du continuel traict des

78 VRAY RECIT DE LA PRINSE, ETC.

haquebuzes, & aiant mis en fuite les Italiens & Gascons, remporterent la victoire au nom de l'Empereur. De quelle vaillance & aspreté de courage il fut combatu d'vne part & d'autre, à ce peut il estre jugé, que le lieu qu'vn chacun d'eus auoit viuant esleu, le mesme couuroit son corps, aiant perdu la vie. Les soldats par tout le camp, furent en toutes manieres éprins de joye, pour estre la chance tournée au contreuouloir des François. Ces choses sont celles que j'ay entendu du Port'-enfeigne.



PIÈCES JUSTIFICATIVES

Cette seconde édition de la Prinse de Térouane & Hedin, en latin & en français, était entièrement imprimée, lorsque nous avons reçu un exemplaire de la réimpression de ce récit en langue française, publiée à Bruxelles en 1872, pour la Société des bibliophiles belges, par les soins & avec une Introduction de M. Alvin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique.

Cette savante Introduction contient des

détails bibliographiques, inédits, sur ce livre & de curieux renseignements sur l'auteur, J. Basilic Marchet. Nous ne pouvons mieux compléter notre édition qu'en reproduisant in extenso l'introduction de M. Alvin, qui a bien voulu nous en accorder l'autorisation.

INTRODUCTION

Le livre dont nous donnons, après plus de trois siècles, une seconde édition, n'est pas d'une bien grande importance historique: il n'ajoute rien aux annales de l'époque dont il s'occupe; il n'ossre point un mérite littéraire qui commande de le tirer de l'oubli; il ne peut point être considéré comme un monument constatant le degré de culture que les Belges du xviº siècle avaient donné à la langue française: il est écrit par un étranger, une sorte d'aventurier, Grec de naissance. Quels peuvent être les titres qui l'ont recommandé à l'attention de la Société & ont déterminé celle-ci à en entreprendre

la reproduction? Le premier de tous, c'est sa rareté : on ne connaît de ce livre qu'un seul exemplaire, conservé à la Bibliothèque nationale de France, ce qui permet de supposer que le nombre des personnes qui l'ont lu est infiniment petit. Les faits qui y sont rapportés : la destruction de Thérouanne, la prise & le sac d'Hesdin, & enfin la bataille de Renty, sont des événements d'une grande importance, qui se sont passés dans notre pays ou à nos portes, ils forment le dernier acte des luttes que notre Charles-Quint eût à soutenir contre son brillant rival François Ier, & dont l'empereur fortit, la plupart du temps, avec avantage. Ce nous sera donc une occasion ou, si l'on aime mieux, un prétexte pour mettre au jour certains documents qui regardent les hommes & les choses de ce temps. Enfin, un intérêt assez vif de curiosité s'attache à la personne de l'auteur du livre. Un mystère difficile à pénétrer entoure l'existence de ce Marchet qui s'intitule Seigneur de Samos (Defpota Sami) & qui affiftait, dans l'armée des Impériaux, à la droite du Comte de Suartfbourg, à la bataille de Renty. Une réunion de bibliophiles belges pouvait faire affurément un choix moins judicieux.

I

Parlons d'abord du volume en luimême, de la manière dont il a fait son apparition dans le monde. Il y avait été précédé, à bien peu d'intervalle, par un frère aîné, de langue latine, imprimé, comme lui, à Anvers, chez Jean Bellère, en l'année 1555. En voici le titre exactement figuré:

DE MORINI

quod Terouana vocant, atque Hedini expugnatione, déq! prælio apud Rentiacum, & omnibus ad hunc víque diem vario euentu inter Cæsarianos & Gallos gestis, breuis & vera narratio. Iacobo Basilico Marcheto, Despota Sami Authore.

(La marque de l'imprimeur)

ANTVERPIÆ
Apud Ioannem Bellerum
fub infigni Falconis
M. D. LV.
Cum priuilegio.

Ce petit volume, de seize seuillets, de vingt & une lignes à la page, n'a point de pagination. Il est mentionné en ces termes dans la Bibliothèque historique de la France, tome II, page 228, édition de 1769.

"1762. De Morini, quod Theruanam vocant, & Hedini expugnatione, deque prælio apud Rentiacum, & omnibus inter Cæsarianos & Gallos ad annum 1555, [Vario eventu [gestis] narratio & dialogus,

Jacobo Basilico Marcheto, Despota Sanii, Auctore. Antverpiae, Plantin, 1555, in-8°.]

"Cette histoire est aussi imprimée dans Schardius, au tome II de son recueil des Histoires d'Allemagne, page 1803, Basileae, 1574, in-fol."

Le P. Le Long n'a certainement pas eu l'intention de reproduire avec une rigoureuse exactitude le titre de l'ouvrage; mais son texte présente des variantes trop confidérables pour qu'on puisse les accepter comme le résultat d'un manque d'attention: on pourrait prendre pour une faute d'impression le mot Sanii substitué à Sami; mais comment expliquer le nom de Plantin remplacant celui de Bellère? Y aurait-il eu deux éditions du texte latin dans la même année? Cela n'est guère admissible en présence des termes précis du privilége imprimé au verso du titre : Ne quis hoc opusculum præter Joannem Bellerum in Cæsaris dominio imprimat, alibive impressum intra biennium inter

promercales habeat, cæfarea fanctione cautum eft. Antverpiæ XXVIII februarii 1554, ftilo Brabantico.

Bellère & Plantin ont quelquefois été affociés pour certaines publications: l'auraient-ils été pour celle-ci? Dans ce cas, ils auraient pu se partager le tirage, mettant le nom de l'un sur une partie & celui de l'autre sur le reste des exemplaires. Quoi qu'il en soit, Brunet ne connaît qu'une édition. Le Manuel du libraire reproduit le titre avec plus d'exactitude, mais cependant d'une manière incomplète; il copie le nº 27759 du catalogue de la bibliothèque de Van Hulthem; il cite l'exemplaire acheté 13 francs à la vente de mademoiselle Anne-Thérès-Ph. D'Yve. Or c'est celui-là même qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque royale de Belgique. Il avait passé dans les mains de l'illustre professeur de la faculté de médecine de l'Université de Louvain, Henri-Joseph Rega, puis dans celles de Jean-Baptiste Verdussen, échevin de la

ville d'Anvers, mort en 1773. Enfin, en 1782, dans celles de M. H. Van den Block 1.

1. Malgré l'extrème rareté de ce livre, la Bibliothèque royale de Belgique en possède trois exemplaires, à favoir : celui qui a appartenu à la comtesse d'Yve; un second faisant également partie du fonds Van Hulthem, & relié avec deux autres ouvrages se rapportant aux conquêtes de Charles-Quint, imprimés aussi chez Jean Bellere & dont voici les titres: 10 Rerum a Carolo V Caesare Augusto in Africa gestarum, Ac. Authorum Elenchum, è quorum monumentis hoc opus confat, sequens pagella indicabit, 1555. — 2º De rebus a Carolo V Caesare Romanorum imperatore geftis, Joannis Michaelis Bruti Oratio, 1555.

Le troisième exemplaire a appartenu à la bibliothèque du prieuré de Rouge-Cloître, il est aussi relié avec deux autres ouvrages dont voici les titres; le premier: Obsidionis Magdeburgi, antiquae ac inclytae Saxonum urbis.... per Sebastianum Beselmeierum cujus urbis civem, &c.... Ba fileae, anno M. D. LII. Le second : De Tungris & Eburonihus aliisque inferioris Germaniae populis, Huberti Thomae Legdii commentarius, &c M. D. XLI. Ad finem Argentorati apud Vendelinum etc.

Une particularité doit être fignalée à propos de l'exemplaire dont il est parlé en second lieu; c'est que le privilége porte la fignature imprimée de Facuez, qu'on ne trouve pas fur les deux autres. C'est d'ailleurs la seule dissérence que présentent les trois exemplaires.

Si l'édition latine est rare, la traduction française est rarissime. On n'en connaît qu'un exemplaire, nous venons de le dire. Il ne nous a point été permis de le voir, de le tenir entre les doigts, de le feuilleter, & nous allons le reproduire d'après une copie exécutée à Paris. Ce n'est pas que nous ayons négligé les démarches pour obtenir la faveur du prêt; la diplomatie, notre légation à Paris, en a fait, mais sans succès, la demande à la sollicitation du gouvernement belge. Il a été répondu par une fin de non-recevoir absolue : le règlement interdit la sortie du territoire français aux imprimés de la Bibliothèque nationale. Nous avons toute confiance dans la personne qui nous a procuré la copie; nous espérons donc reproduire fidèlement le texte; s'il en était autrement, nous serions reçus à nous en laver les mains.

Le nom de Plantin figurant sur l'édition en langue française avec la date de 1555, on peut regarder ce livre comme un des premiers sortis des presses de l'illustre typographe d'Anvers. Le premier qui ait été mentionné jusqu'à présent : La institutione di una fanciulla nata nobilmente, porte deux dédicaces datées du 1° & du 4 mai 1555. L'avis au lecteur, que l'imprimeur a mis en tête de l'opuscule qui nous occupe, est du 27 juin suivant. On connaît encore quatre ouvrages fortis, pendant la même année, de l'officine plantinienne :

- Flores de L. Anneo Seneca traduzidas de latin in romance castellano, por Juan Martin Cordero.
- Les observations de plusieurs singularités, & choses mémorables trouvées en Grèce, &c., par Pierre Belon.
- De la grandeur de Dieu & de la cognoissance qu'on peult auoir de luy par ses œuures (par Pierre du Val, évêque de Séez).
- Arioste. Le premier volume de Roland furieux, composé en thuscan par Loys Arioste, Ferrarois & maintenant

mys en rime françoise par Jan Fornir de Montaulban en Quercy (cité dans le catalogue de M. Tross, 1868).

Le célèbre imprimeur était possédé de la manie de montrer ses talents littéraires: il manque rarement l'occasion de s'adresser au lecteur, en prose ou en vers: il affiche même des prétentions à résormer l'orthographe, comme on peut le voir dans l'avis au lecteur qui suit immédiatement la dédicace de l'auteur au roi Philippe II. Plantin se pose en précurseur de M. Merle, combien qu'il soit certain que plusieurs mépriseront ses avis. Cette sorte de maniseste n'est pas le document le moins curieux de notre publication.

ΙI

Disons un mot des événements que Marchet a voulu rapporter comme oculaire témoin. Si l'auteur ne nous apprend rien de neuf, les faits qu'il raconte dans l'ÉLÉGANT & GRATIEVS DIALOGVE (ele-

gans & festivus dialogus) ont, pour les Belges, un grand intérêt national : le théâtre de ces luttes, c'est notre territoire d'aujourd'hui ou le domaine de nos souverains au xvie siècle; la destruction de Thérouanne a été dans les temps modernes un désastre comparable à la prise de Troie.

- « Il est peu de siéges plus célèbres que celui de Thérouanne par les troupes de Charles-Quint, » lisons-nous dans un excellent travail que M. Piers a inséré au tome Il (1832) des cArchives historiques & littéraires du nord de la France & du midi de la Belgique. Thérouanne, une des douze cités de la deuxième Gaule Belgique & capitale de la Morinie, est peutêtre la ville la plus célèbre de la Flandre & de l'Artois, par son antiquité, son importance de longue durée, les grands événements dont elle sut le théâtre, ses sièges nombreux & ses malheurs.
- « Un fait très-remarquable, ajoutet-il, dans la destinée de cette cité, c'est

que, depuis la conquête qui en fut faite par les Mérovingiens, elle n'a jamais cessé d'appartenir à la France; quoiqu'elle sût enclavée dans les terres des comtes de Flandre & d'Artois, elle ne dépendait d'eux en aucune manière, ne reconnaissant point d'autre maître que le roi de France, & le petit territoire qui dépendait de cette ville s'appelait, à cause de cela, la Régale. »

Il n'est pas tout à fait exact de dire que, depuis la conquête des Mérovingiens, Thérouanne n'a jamais cessé d'appartenir à la France. Ces choses-là s'écrivent assez facilement de l'autre côté de la frontière, mais, de ce côté-ci, nous réclamons la permission de les rectisser. Sans doute, les souverains français ont presque constamment maintenu leur domination à Thérouanne; mais cette gênante enclave a été souvent disputée & quelquesois enlevée par les comtes de Flandre au puissant monarque qui se proclamait leur suzerain. M. Piers lui-même l'a constaté, notam-

ment en ce qui regarde l'expédition de Maximilien, en 1486. Toujours les princes flamands ont eu à cœur de se débarrasser de ce voisinage incommode. C'est ce mobile qui détermina Charles-Ouint à en finir une bonne fois. Suivant M. Piers, « le vieil empereur voulait perfuader à ses ennemis qu'il était encore capable de se faire craindre, & Thérouanne, la capitale des Morins, si sameuse dans toutes les histoires par son antiquité, par son importance & parce que la Belgique la nommait: Le loup dans la bergerie, Thérouanne qui était alors une très-belle ville, à l'extrémité de l'Artois, lui parut un théâtre glorieux & propre à donner cette redoutable conviction à la France. »

Dans le dessein qu'il conçut & qu'il accomplit d'expulser le loup de la bergerie, le vieil empereur n'était point dominé par une vaine gloriole, il était mû par des considérations plus positives. L'échec qu'elles avaient subi sous les murs de Metz n'avait point détruit le pressige des

armées impériales à ce point qu'il fallût absolument une réhabilitation. Charles—Quint devait pourvoir à la sécurité de ses États héréditaires assez mal couverts du côté du midi. Il n'ignorait point que la place de Thérouanne, ce nid de brigands, comme l'appelaient les Flamands, était, suivant le mot de François Ier, l'un des deux oreillers (l'autre était Arcq, en Provence) sur lesquels les rois de France pouvaient dormir en paix. Mais il devait savoir par expérience que, lorsque les souverains de France peuvent dormir en paix, ils ne respectent point volontiers le sommeil de leurs voisins.

Si Thérouanne était l'oreiller des rois de France, Hesdin était le séjour de prédilection des comtes de Flandre de la maison de Bourgogne. C'est dans le château & le parc de cette localité que Philippe le Bon avait rassemblé ce que le luxe pouvait produire de plus merveilleux à cette époque; c'est là qu'il recevait les rois, les princes & les princes ses Nous

pouvons aisément nous faire une idée des agréments que le bon duc offrait à ses hôtes illustres; un compte exhumé des archives de Lille, & que M. de la Borde a compris dans le volume des Preuves, nous édifie complétement à cet égard. Sous la direction d'un artiste dont le nom est par-là sauvé de l'oubli, le château & ses galeries avaient été décorés de peintures dont malheureusement il ne subsiste rien. Mais Colard le Voleur n'était pas seulement un peintre habile, il était ingénieur, architecte, mécanicien. Il avait imaginé une foule d'engins plus ingénieux les uns que les autres, & en avait semé les jardins & les galeries du château. Ces inventions n'étaient point toutes du goût le plus délicat; mais c'était le goût du temps, & l'on en rencontrait encore de semblables, dans les premières années de notre siècle; témoin le parc de Wespelaer. Ainfi les gracieuses châtelaines qui se promenaient dans les jardins du château d'Hesdin pouvaient se trouver tout

à coup en présence de personnages ingénieusement machinés qui vuident eau & mouillent les gens quand l'on veut, ou bien barbouillent de noir la face de l'imprudent qui pose le pied sur un ressort caché; d'un ermite qui fait pleuvoir tout partout & aush tonner & néger & aush escleter comme si on le voyoit au ciel. Un jeune page cherchait-il un abri contre la pluie ou le soleil, une trappe basculait & le précipitait dans un sac d'où il sortait tout emplumé. Des rois, des reines ont goûté ces plaisirs, & l'auguste épouse de Louis XI, dans le séjour qu'elle fit à Hesdin, a pu ressentir les surprises que faisaient éprouver aux personnes de son sexe les jets cachés qui mouillent les dames par dessous. Ces sortes de gentillesses ont eu longtemps le privilége de beaucoup divertir nos bons aïeux.

Il n'est point surprenant que les rois de France aient convoité un séjour aussi enchanteur; il ne l'est pas davantage que Charles-Quint eût éprouvé le désir de le reprendre à son tour, dût-il, pour rentrer en possession de cette partie du domaine de ses pères, s'exposer à devoir détruire la ville & le château, ce qu'il sit.

III

Quel est le véritable nom de l'auteur de ce livre? Cette question paraîtra singulière, puisque lui-même l'inscrit au titre de l'édition latine qui porte les mots: Jacobo Basilico Marcheto, & à celui de la traduction française, où on lit: Par Jacques Basilic Marchet. M. Alex. Henne, dans son Histoire du règne de Charles—Quint en Belgique, le range parmi les écrivains belges 1. Le P. le Long, dans l'ouvrage cité plus haut, n'indique point sa nationalité, il lui consacre quatre lignes qui sont connaître les derniers événements de son existence vagabonde & sa fin tragique 2. Jérôme Hennings de Lunebourg,

Tome V, page 42, note au bas des pages 42 & 43.
 « Cet auteur, après avoir mené une vie auffi cri-



dans fon livre intitulé Quarta monarchia continens serenissimorum regum Hispaniæ, Ungariæ vicinorumque familiarum, &c. (Magdebourg, 1598), nous explique & sa nationalité & l'origine du nom de Marchetus en ces termes : « Jacobus, qui & Heracliden & Basilicum se nominavit, natione Græcus ab antiquis Regulis Walachiæ genus suum repetivit, feque infularum in Ægæo Sami despotam, Parique Marchionem nominavit. Pulfo Alexandro successit in Moldavia & Walachia beneficio Alberti Lasci, Philipponij & Laffocij Polonorum. Anno Christi 1561, profusis largitionibus a Solymanno impetravit tandem, ut in occupato Moldaviæ principatu pro more confirmaretur. A suis Walachis hominibus improbis fraude circumventus, occiditur

minelle que vagabonde, se sit reconnaître pour Vaivode de Valaquie, & sut assassiné par ses sujets, le 5 novembre 1563, un peu moins de deux ans après qu'il se sut rendu maître de cette principauté. » Bibl. hist. de la France, page 228, tome II.

5 IXbris An. Ch. 1563. Princeps Græcè, Italicè, Gallicè & Latinè doctus, moriturus Walachis libera oratione beneficia fua exprobravit, & Deum vindicem precatus est, vultu liberali, statura non magna, robusto corpore, capillo nigro, lingua diserta (page 409). C'est donc d'un titre de marquis que lui avait conféré l'empereur qu'il s'était fait un nom patronymique.

Jean Leunclavius, qui avait connu l'aventurier, en parle plus longuement.

o C. 1561. Anno DCCCCLXVII Jacobus quidam, natione Græcus, qui & Heraclidis, & Basilici cognomen usurpans, ab antiquis Valachiæ regulis genus suum repetebat, seque insularum in Ægæo, Sami Despotam, Pari Marchettium sive Marchionem vocabat, apud quosdam Poloniæ proceres, quibus innotuerat, tantum essicere potuit, uti complurium corrogatis auxiliis, inter quos principes erant, Albertus Lascus, Philippovius, Lassocius, in Moldaviam armata manu deduceretur.

Erat tum ejus regionis princeps, cum titulo Despotæ, Alexander; ob inauditam quamdam immanitatem erga suosinfamis. Hunc numeroso instructum exercitu, Lascus longe copiis impar, fundit, sugat, Moldaviæ regno pellit: totamque ditionem, armis domitam, Jacobo possidendam tradit. Victus prælio suit tyrannus Alexander die XVIII novembris. Jacobus Moldaviæ despota factus profusis apud Portam largitionibus, a sultano Soleimane impetravit ut in occupato principatu pro more confirmaretur.

c C. 1563. Anno DCCCCLXIX, Jacobus Despota suis a Valachis, hominibus improbis, fraude circumventus, ut elabi non posset, die V novembris occiditur. Hoc memorabile, quod moriendum sibi videns, nullum abjecti animi signum dedit: sed inductus amictu regio, vultu intrepido, oratione libera, bene recteque gestam ab se rempublicam, multaque singularia benesicia Valachis suis exprobravit; Deum precatus vindicem, uti

perfidiam & ingratitudinem barbaræ gentis ulcisceretur. Equidem adolescens hominem vidi & novi prius, quam in Poloniam proficisceretur. Vultu præditus erat liberali, statura non magna, robusto tamen, nervosoque corpore, capillo nigro, lingua diserta. Rebus in omnibus quamdam præ se serebat dignitatem. Norat sane quam eleganter Græce, Latine, Italice, Gallice. Commemorari & alia de hoc possent, quibus supersedendum, quod hujus non sint loci. »

(Annales fultanorum Othmanidarum a Turcis fua lingua fcripti, &c. Joannes Leunclavius latine redditos illustravit & auxit ufque ad annum MDXXCVIII. Francofurti MDLXXXVIII. Pag. 104.)

Ce récit se trouve presque en entier dans un livre imprimé à Bruxelles, en 1728, chez Jean Van Vlaenderen, près de la Steen-Porte, à Saint-Bernard, sous le titre: Les imposteurs insignes, &c., &c., par Jean-Baptiste de Rocoles, historiographe de France. On y lit: « Leunclavius,

dans son supplément des annales turques, met sur le tapis cet homme, qui (fic) raconte l'avoir vu & connu, & dit qu'il avoit une mine fort noble, qu'il étoit d'une taille médiocre, d'un corps fort robuste & nerveux, qu'il étoit disert dans ses discours, & qu'il possédoit fort bien les quatre langues, la Grecque, Latine, Italienne & Françoise. Il se nomma Jacques Heraclide & Bazilidez, se disoit être de la race des anciens Despotes ou Vaivodes de Valachie & Moldavie, seigneur de l'île de Samos, & Marchet ou Marquis de celle de Paros en l'Archipel. Il trouva des seigneurs Polonois assez crédules pour ne pas passer pour imposteur dans leur esprit, lesquels furent tellement portés d'affection pour sa personne qu'ils l'établirent, les armes à la main, Despote de Moldavie & de Valachie. Les principaux de ces seigneurs Polonois furent Albert Lasseus, Philipponischi & Lassochi : leur armée étoit fort inférieure en nombre à celle d'Alexandre Despote, qu'ils entreprenoient de dépouiller pour mettre cet imposseur à sa place. La victoire sut de leur côté, Alexandre sut chasse & Jacques établi Despote & confirmé en sa principauté par l'empereur Soliman, par le moyen de présents qu'il sit au Pacha de la Perse. Cette victoire arriva le 18 novembre de l'an 1561. Mais trois ans après, quoiqu'il gouvernât assez doucement ses sujets, étant soupçonné d'être imposseur, les Valaques le massacrèrent de sang froid. Il prit les ornements de sa dignité, se présenta à la mort, & leur sit de grands reproches de leur cruauté.

Cette fin le réhabilite un peu; mais tous ces historiens sont bien peu renfeignés sur la partie de l'existence de cet homme à laquelle se rattache le livre dont nous nous occupons. Cette existence criminelle dont parle le P. le Long, reste un mystère. Comment un pareil personnage avait-il un commandement dans les armées de Charles-Quint? Quel rôle a-t-il joué dans notre pays? Comment

avait-il obtenu la protection de l'empereur? Il avait des détracteurs à la cour, il en convient dans l'épître qu'il adresse à Philippe II en lui dédiant son livre. Il ne nous a pas été donné de percer le voile épais qui couvre la première partie de la vie de cet aventurier. Hammer, qui avait à sa disposition les archives impériales de Vienne pour écrire son histoire de l'empire ottoman, n'a utilisé que les documents qui se rapportent à la période de la vie de Jacques Bafilic qui eut les principautés danubiennes pour théâtre. C'est la biographie la moins incomplète que nous puissions mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous empruntons la traduction de M. J.-J. Hellert, publiée à Paris, en 1826.

« Pendant ces démêlés sur les frontières de Hongrie, des événements d'une plus grande importance se passaient en Moldavie. Le prince régnant de ce pays, Alexandre, en sut expulsé par un aventurier, qui, d'abord soutenu secrètement

par Ferdinand (empereur des Romains), finit par être publiquement reconnu par la Porte. Jean Basilicus, né à Candie, d'un capitaine de navire, fut adopté par Jacques Heraclides, qui s'était arrogé le titre de despote de Samos, Paros & autres iles de la mer Egée. En vertu de cette adoption, l'empereur Charles-Ouint nonseulement reconnut Basilicus comme despote de Samos & Paros (possessions sur lesquelles cependant lui-même n'avait aucun droit), mais encore il le fit palatin & lui conféra le pouvoir de nommer des docteurs, des protonotaires & des poëtes couronnés. Basilicus entretint une correspondance avec Mélanchthon; il publia à Wittemberg un ouvrage historique en latin, & éleva, avec le consentement de l'empereur, quelques poëtes au rang de poëtes couronnés. Il se rendit ensuite, par la Pologne, en Moldavie où il se sit passer d'abord pour un parent de la princesse Roxandra, épouse du prince régnant. puis pour un descendant des Héraclides,

ancienne dynastie de princes moldaves, en produisant, à l'appui de cette prétention, un arbre généalogique qu'il avait lui-même fabriqué. Cependant, forcé de s'enfuir, il se retira en Pologne chez Albert Lascrky, palatin de Siradie, qui lui avança dix mille ducats pour lever des troupes. Il échoua dans sa première tentative contre le trône de Moldavie, mais il réussit dans la seconde, qui fut soutenue secrètement par Ferdinand (10 novembre 1562) 1. Accompagné de seize cents cavaliers, il parvint, après quelques escarmouches, à expulser le voïévode Alexandre. Le grand vizir Ali-Pacha reprocha cette invasion à Busbeck, & le fultan s'en plaignit par une lettre autographe, que le tschaousch Mohammed porta à Prague, & à laquelle Ferdinand répondit par d'autres récriminations. Alexandre s'était réfugié à Constanti-

^{1. «} Litteræ Cæfaris ad Jacobum Bafilicum Heraclidem, defpotam Sami, Paros & Moldaviae voivodam. Pragae, 3 februarii. » Aux Archives I. R.

nople; mais il y était venu les mains vides, tandis que les envoyés de ses adversaires s'étaient trouvés en mesure d'offrir à la Porte quarante mille ducats au lieu du tribut ordinaire de trente mille; grâce à cette augmentation, Basilicus sut reconnu voïévode de la Moldavie & investi par un tschaousch ottoman du chapeau & du glaive, de la massue & du kouka. Bientôt, un autre tschaousch lui apporta l'ordre de congédier une partie de ses troupes étrangères & de les réduire à trois cents lanciers hongrois & à trois cents gardes du corps. Le voiévode se soumit de si bonne grâce à cet ordre, qu'il fut soupconné de l'avoir lui-même provoqué. Mais cette mesure ne contribua pas à le rendre populaire, non plus que les exactions sans nombre qu'il commit pour remplir son trésor, & les innovations avec lesquelles il bouleversa les anciennes coutumes du pays; c'est ainsi qu'il prit un grand candélabre d'argent à un couvent pour en faire de la monnaie, qu'il imposa aux

habitants une contribution d'un ducat par tête, qu'il apporta des restrictions à l'usage généralement reçu du divorce & punit la bigamie de mort; d'un autre côté, il appela les Allemands Sommer & Gaspard Peucer, gendre de Mélanchthon, pour organiser une école, & fonda une bibliothèque. Il fit répandre le bruit par ses affidés qu'au matin du jour de Noël, trois anges portant trois couronnes d'or lui étaient apparus, comme présage de sa domination future fur trois royaumes (la Moldavie, la Valachie & la Transylvanie); lui-même se mit sur la tête une couronne d'or & changea son nom de Jacques contre celui d'Ivan, plus populaire en Moldavie. Cependant les boyards, revenus de leur effroi, complotèrent l'assassinat des soldats hongrois & des colons allemands, appelés malgré eux dans leur pays. Ils réuffirent à faire partir les premiers pour la frontière, en répandant la fausse nouvelle d'une invasion des Tartares; les seconds, pour la plupart ou-

vriers tirés du fond de l'Allemagne, furent fimultanément assassinés par tout le pays. La fille naturelle du despote fut tuée dans son berceau, sa mère reléguée dans un couvent; les femmes des partisans d'Ivan, qui s'étaient enfermées avec lui à Suczawa, furent toutes massacrées; des Arméniens, coupables seulement d'avoir prié pour son salut, furent poursuivis avec un acharnement implacable. Les trois chefs principaux des conjurés, Bernowsky, Moczog & Stroitza, conférèrent la couronne à un certain Tomza, ancien inspecteur des magafins du despote. Celui-ci, craignant la rivalité de Démétrius Wischnjewetzki, hetman des cosaques, l'attira dans le pays, le fit prisonnier ainsi que son lieutenant Piasek, & les envoya tous deux à Constantinople, où ils périrent sur le gibet. Au troisième mois du siège de Suczawa, un fandjak turcarriva aveccing cents hommes, & somma le despote de se rendre, en lui offrant un sauf-conduit. Bien qu'il se méfiat de cette proposition, Ivan se vit

contraint de l'accepter par les démonstrations menaçantes de la garnison de la place. Après avoir en peu de mots reproché à ses troupes leur lâche parjure, il monta à cheval & sortit de la ville. Conduit devant Tomza, celui-ci le tua d'un coup de massue (9 novembre 1563). »

Ces mêmes événements sont racontés avec quelques détails nouveaux dans un ouvrage publié à Paris, en 1844, La Romanie, ou histoire, langue, littérature, &c., des peuples de la langue d'or, Ardialiens, Vallaques & Moldaves, &c., par J. A. Vaillant, fondateur du Collège de Bucuresci, &c., &c.

On y lit cette appréciation du tyran Alexandre détrôné par notre aventurier. « Déjà dans toute la Moldavie ce n'est plus que sang, larmes, misère, désespoir, anathèmes; on ne voit plus de tous côtés que des malheureux, errant à l'aventure, sans pouvoir toujours tendre la main à la pitié publique; des hommes étendus sur la route, les mains & les pieds coupés,

des femmes, des enfants, sans nez & sans oreilles, des aveugles auxquels le bourreau vient de crever les yeux. Partout des martyrs qui ont préséré la mort à l'apostafie. Tant d'horreurs semblent rendre la route facile à qui veut parvenirau trône.»

Le règne de Jacques Bafilic est jugé très-favorablement par cet écrivain. « Du jour de son installation, il ne se passe pas un inftant qu'il n'emploie au bien du pays. Après avoir rétabli l'ordre, il fonde à Cotnar une université & une bibliothèque, appelle auprès de lui Gaspar Peucer, gendre de Mélanchthon, le Marshal, Zomar & Joachim Retice, professeur de mathématiques à Cracovie, & semble vouloir faire comprendre au pays que, las de la guerre & des massacres, il doit en chercher l'oubli dans la paix & l'étude. Mais les boiers, livrés tout entiers à leurs jalousies de famille, à leurs haines de partis, lui laissent à peine le temps de commencer son œuvre; entraînés par les discours séditieux du hatman Toms'a

(Thomas), ils excitent, à leur tour, le peuple à la révolte, & le peuple, séduit par leurs mensonges, se porte en soule au palais en poussant des cris de mort. n

Les détails de la mort du voïévode ne font pas en tout point conformes à ceux qu'on lit dans l'ouvrage de Hammer. « A la vue d'un fi grand danger, Jean Basile conserve toute sa présence d'esprit, & voulant mourir en prince, revêt les infignes de sa dignité & reçoit les assassins avec une attitude ferme & imposante. »

N'est-ce pas là un personnage digne d'être recommandé aux romanciers? Un vaste champ est ouvert à leur imagination pour remplir les nombreuses lacunes de cette histoire. En résumé, ce Basilic, ce Marchet, cet Ivan était un des nombreux condottieri que les princes belligérants prenaient à leur solde. Il y en avait d'autres dans l'armée de Charles-Quint & dans celle de son adversaire qui ne valaient guère mieux, bien qu'ils portassent des noms devenus illustres.

NOTES

TUES ET PRISONNIERS A HESDIN.

Les détails sur la prise de Térouanne & de Hesdin ne manquent point. Sepulveda, entre autres, consacre seize chapitres à ces deux faits. M. Danvin donne, à propos de Hesdin, une liste des officiers espagnols assistant au siège, celle des prisonniers saits dans le château, celle des Français de distinction tués, &c. Ces listes, dressées par l'auteur en opérant le dépouillement des sources historiques, sont nécessairement très-succinctes. Nous publions ici, d'après le mst. n° 13563 de Bruxelles, une nomenclature beaucoup plus importante & que nous

croyons inédite. Du moins elle n'est citée ni par M. Danvin, ni par M. Henne dans son Histoire du règne de Charles-Quint, l'un des travaux d'érudition les plus considérables que la Belgique ait produits. Cette liste peut offrir quelque intérêt pour l'histoire des familles.

Ceulx qui ont esté tuez en Hesdin.

Horace duc de Castro. Le seigneur du Hourdille. Le seigneur de Dampierre. Le seigneur de Visargent. Le sénéchal de Castries. Le seigneur de la Buissière. Le seigneur de Margny. Et aultres gentilzhommes jusque au nombre de CV. Et aussy l'on estime que trois cens soldars y ont semblablement esté tuez.

Seigneurs prisonniers trouvez au chasteau de Hesdin.

Le maréchal de la Marche, chev. de l'ordre & lieut. du Roy.

Le comte de Villers, aussi chev. de l'ordre. Le vicomte de Martigues, savoyen.

Le feigneur de Ryoul, gouverneur & capitaine de Hesdin.

Le seigneur du Pont, conterolleur de l'artillerie du Roy.

Et plusieurs aultres particuliers gentilzhommes desquels l'on ne peult encore scavoir les noms.

S'enfuyvent les noms des gentilzhommes quy se trouvent avoir esté enfermez à chasteau de Hesdin & sont tous prisonniers.

Premiers de la compaignie ou mayson du marechal de la Marche.

Hommes d'armes & gentily hommes domestiques.

La Porte gentilhomme. Philippe filz du Sr Dantibo. Charles de Fretel. Jacques des Ortyes. Jacques de Mariffal. Pierre de Noire fontaine. Charles Buvelier. Franchois de Proizy. Claude Charle. Anthoine de Malortye. Claude de Lommer. Pierre Buffy.

Jehan de Ville Longue. Jehan de Lannoy. Robert de Mombron. Varassieu. Adrien de Cuvilliers. Fonteynes. Hercules de Mantue. Andrieu de Villar. Anthoine de la Haye.

Archiers de la dite Compaignie.

Anthoine de Rouffy. Charles Dannois. Franchois de Meere.

Estienne de Chardonne. Nicolas de Gondrieu. Choify.

Hommes d'armes de la Compaignie de Monst de Villers.

Loifin. Prifchateau. Ciche. Pontan. Marigny. Philibert de Mixon. Guillaume de Bagny. Mons de Mendion, guidon. Labourdillerie. Andrieu de Bourde dit la Le petit Broch. Tour blanche. Monse de Prie, lieutenant. La Riviere. Vauze, mariffal des logis. Villequire. Braft. La Monte morgnon. Buiffon. Grandvale. Crevencœur. Bourlant.

La Varenne. Jehan du Verne. Jehan de Monseira. Vezin. Longny. Franchois Chapeau. Pleffy. Nom. Jehan de Bellefond. Verduson. St Julien. Morfure. Venze. Carouzin.

Archiers de la dite Compaignie de Monst de Villers.

La Riviere.

Tallonge. Jehan de Pertraiche. Paignar. Pleiffi. La Baverye. Estienne de Mourmorillion. Gabriel Bal. Franchois de Queries. Pierre de Plesthuy. Jehan de la Dugne. Violet. Thurmont de Forge. Adrien Levesque. Proch. Miners.

Glaude de Cite. Angolie Plesthuy. Benedie. Affau. Jehan de la Monte. Proch Gaddy. Huygart. Franchois de la Roche. Beaurepers. Alexandre de Boutet. Jehan de Mareille. Franchois de Bourghes. Labuariere. Claude de Maffam.

Godmar.

Franchois de Minte. Remery Chastelier. Bassompierre. Jacques du Verne. Jacques de Vorion. Gabriel Doton. Popielière. Marcq Anthoine St Julien. René de Luffart. Jehan du Plefchy. La Voye. Jehan de la Corne. Pretan Yzory. Pierre de Chaulbon.

Hommes d'armes du St d'Estampes.

Hector de Lantar. Charles de Bourge. Franchois Dachier. Claude de Luchat. Pierre de Greca. Bodupyn. Franchois Dargy. Jehan de la Buiffie dit la Coufture. Geofroy de Chambin. Gillebert de Montenlequier. Gille de Banchy. Blauette. Jehan Gassion.

Archiers de la dite Compaignie d'Estampes.

La Coyne.
Jacques de Briol.
Theodor du Borcq.
Legier Fancere.
Simon Vy.
Pierre Fongero.
Baubry.
Anthoine de Thorigny.
Baftard du Pont.
Noiere.
Loys de la Val.

Jacques de la Villaterie.
Bernard de Berchon.
David le Brun.
Jehan de Neufeglise,
La Cousture.
Gilles de Amer.
La Casse.
Claude de Laverie,
Jehan Gassion.
Hugues Gassion.

Gentily hommes domestiques au duc de Castre.

Charles de Parine. Jacob Anthonio. Turcquato Romano.

Tonelle Grefone. Horaceo Colecoto. Des Vaulx. Petro Marya.

Le Capre Cherff est aussi prisonnier.

Gentily hommes fouly ledit Cap Cherff.

Ende.

Villevenne.

Souby le Sr de Broul.

Bournanelle, lieutenant. Anthoine Desmaretz.

Villers. Des Marcques.

La Verne.

La Pierre.

Popincourt.

Gentily hommes venus pour leur plaisir.

Le Jeufne Jeuler.

La Treille.

Perignol. Pierre de Duran.

Bellesorriere le Josne.

Sebastien Chabrillan. Baltasar de Venton. Chanlae.

Louys de Malortye.

La Roche. La Borderriere,

Loys de Matan. Jehan Desmaretz. René de Sougart.

Le Jailve (?) du pays Dauton.

Le Capne La Vit.

Souby le Capne La Vit.

La Vit filz & enseigne au Capne La Vit.

Jehan Charles.

Plusieurs autres gentilz hommes & capnes. Jehan Regard enseigne du Capne Regard.

Bertemont qui estoit venu pour avoir plaiche d'archier foubz monseigneur Dortigue.

Jehan Deton, enseigne de Maugeron.

Loys de Sain&-Marq, chev. légier du prince Conde.

Pierre de Chergi, enseigne du capitaine Fauche.

Capitaine Simon, lieutenant du capitaine Verragies.

Jehan Senemont, commissaire extraordinaire de l'artillerie.

Loys Vatel, chev. légier du prince Conde. Jehan de Verne, chev. légier de monseign. de Sansacq.

Le capitaine Fauchet.

Le lieutenant de Maugeron.

Jacques le Cœur, lieutenant du prévost.

Rotemyu, gentilhomme simple soldart.

Jehan de Marget, gentilhomme simple soldart de la compagnie de Neeral.

Jehan de la Mayson Neuve, chev. légier de Sansacq.

Chambelant, gentilhomme simple foldart.

Cobyn, chev. légier de la compaignie Damolle.

Sensuyvent les noms d'aulcuns prisonniers venus à cognoissance depuis le rolle envoyé à sa Maiesté.

Nº. qu'il en a icy aulcuns qui avoient changie leur nom & aulcuns qui estoient mis pour archiers & sont depuis trouvez hommes d'armes.

Petamo de Bogero, gentilhomme au duc Castre.

Julio de Sena, gentilhomme aud. duc.
Horacio Forlano, gentilhomme aud. duc.
Le Beggue, sergent du capitaine Cherff.
Courselle, gentilhomme aud. Cherff.
Tibault de la Fosse, soubz le seigneur de
Riou.

Eselmen, soubz led. seigneur. Imbert Deoloz, soubz led. seigneur. Jehan Stet Mortepaine.

- Thomas Verdin, foubz led. capitaine.

Lazanens du pays de Douzon, de la compaignie de Corde.

Carbenier, foubz le capitaine Lubit. Jacques du Buisson, soubz Mangerie.

Le noble & vaillant Hughes de Schimbert.

Maurice Fris, homme cheualeureus.

Garcias, maréchal de la Gendarmerie.

Aux listes précédentes, empruntées à la réimpression faite aux frais de la Société des

bibliophiles de Belgique, nous ajoutons un document inédit tiré des archives de Simancas, dont une partie fut réunie aux archives de l'Empire, en 1810, lorsque les dépouilles des pays conquis affluèrent à Paris; plus tard, ces documents ont été répartis dans les divers fonds, & la pièce ci-après figure aujourd'hui dans la section historique (négociations entre la France & l'Espagne; dépêches des ambassadeurs d'Espagne en France; K. 1489. B. 8).

Les noms des gentilhomes capres & pourteurs denseignes quessionent dedans Theroanne durant le siege & la prinse que sust le 20 de Juing 2553.

Le baron de Fonte-	
nay	Mort.
M. de Warey	n
M. de Fongrenon.	n
M. de Gamache.	Prisonnier.
M. de Peloux	.)) .
M. de Saueuse	»
M. de Dampierre.	n
M. de Joyeuse	Mort.
M. de la Haye	Prisonnier.
M. de Fontaine, mre	
d'hostel de M. de	
Montmorancy))
Le capitaine Sainct	
Roman	»
Le bastard de Mont-	
morancy	Mort.
Le guydon de M. de	
Montmorancy	n
Le capitaine Ferriere	»
Le capitaine Foises.	Prisonnier.
Le capitaine Cadro.	. u
Le capitaine la Barre	n
Monf de Redes, en-	
feigne de M. de	
Chastillon	»
•	•

.

,

Les noms des gros maistres & gentilhomes tues & prisonniers à la prinse de Hesdin que sust le 29 jour de juillet 2353.

Devant disner.

Le duc Orace Ferneze	Tue.
Le duc Thro	Tue.
Trente-quatre gentilhoes nobles de	
Raffe	Tues.

Prisonniers.

Le duc de Boullon se desdan grand mareschal de France & gouverneur de Normandie.

Le comte de Villars beau-frère du connestable de France fils du grand bastard de Sauoye ch' de lordre du Roy, cecy est mort apres dung coup darquebuse quil eust le jour de la prinse de Hesdin.

Le marquis de Noelle.

Le viconte de Turamne beau fils du connestable de France.

Le Vydame Damyens.

Le viconte de Mareigne.

Le Sr de Ryou.

Et enuiron cent gentilhomes de petite ranson. Et euuiron mille fouldars lesquels sont encores prison.

Et furent tues le jour de la prinse oultre CC aultres.



CETTE ÉDITION
A ÉTÉ IMPRIMÉE AVEC LES
CARACTÈRES DE M. J. CLAYE, AVX
FRAIS ET PAR LES SOINS DE LÉON
TECHENER LIBRAIRE DEMEVRANT RVE DE L'ARBRE-SEC
PRÈS LA COLONNADE
DV LOVVRE A PARIS
M DCCC LXXIV













